



Défense de la langue française



N° 267
janvier - février - mars 2018

Du président

- 2 « L'apostrophe ». *Xavier Darcos*,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 Au Cameroun.
6 Molda-VIE. *Claude Brévot*
8 Le français au Koweït. *Françoise de Oliveira*
10 Toutes les voix du monde (3). *Alain Sulmon*
13 Les brèves. *Françoise Merle*

Les langues de l'Europe

- 16 Demandez... *Véronique Likforman*

Le français en France

Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne
de la langue.
20 Mots en péril. *Gilles Fau*
21 Acceptions et mots nouveaux.
22 De dictionnaires en dictionnaires. *Jean Pruvost*
24 Les mots en famille. *Philippe Le Pape*

- 26 Paires de paronymes.

Anne Rosnoblet

- 28 Les faux frères.

Jean-Marie Dehan

- 29 Aux grands maux...

François Delarue

Jeux

- 32 Embarras du choix.

Françoise de Oliveira

- 32 Vocabuliste.

Jean Laquerbe

- 33 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 34 Contre l'écriture inclusive.

Philippe Jullian-Gaufrès

- 35 Entre virgules.

Yves Serruys

- 37 L'orthographe, c'est facile !

Jean-Pierre Colignon

- 38 Nous l'écrivions jadis.

Irène Robert

- 39 Le saviez-vous ?

Jean-Pierre Colignon

André Choplin

Humeur / humour

- 43 Mersonnes et persons.

Bernard Leconte

- 44 Le troisième sexe.

André Cherpillod

- 46 Jean Ramponneau...

Gilles Fau

- 48 Intrusions.

Maurice Barthelemy (†)

- 49 Sourire.

- 50 Carpette anglaise.

Marc Favre d'Échallens

- 51 Jadis et naguère.

Christina Nordin

- 52 Être en.

Maurice Véret

- 53 Oukases langagiers.

Jean-François Revel

Comprendre et agir

- 54 Synégore et logographe

Jacques Groleau

- 56 Des sous ! (2)

Stéphane Brabant

- 59 Tableau d'horreurs.

Marceau Déchamps

- 60 Tableau d'honneur.

Marceau Déchamps

Le français pour

- 61 Louis Bachoud.

Nouvelles publications

- 64 *Nicole Vallée*

Monika Romani

Jacques Dhaussy

I à XII

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2018-1

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0318 G 83143





« L'apostrophe »

Notre président a signé, le 2 juin 2016, dans la rubrique « Dire, Ne pas dire » ce « Bloc-notes » du site de l'Académie française.

Le diable se niche dans les détails, comme on sait. Le plus minuscule des écarts à la norme trahit parfois une déviation fâcheuse. Voyez comme la confusion règne désormais dans un usage incontrôlé de l'apostrophe. Ce signe typographique, comme l'indique la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), est « **une virgule que l'on met un peu au-dessus du mot** » pour indiquer une élision vocalique, le plus souvent la voyelle finale de l'article, comme dans **l'oiseau**, **l'hôpital** ou **l'idée**. Le parler populaire en abuse fautivement, avec des expressions orales comme « *t'es nul* » ou « *pauv'crétin* » (version polie). Passons.

Mais voici qu'on trouve çà et là cette horreur : « *à quelle heure vient'il ?* » ou, pire, « *quand se montrera t'il* ». Dans le premier cas, le simple trait d'union s'impose. Dans le second cas la lettre *t*, destinée à éviter l'hiatus, doit s'écrire entre deux traits d'union (-t-). Elle n'a qu'une fonction euphonique, comme dans **y a-t-il ?** On croise aussi des incongruités, du genre « *que répond-t-il ?* » Pourtant, il saute aux yeux qu'on placera un -t- entre un verbe se terminant par une voyelle et un pronom tel que *il*, *elle* ou *on* (**pense-t-on**), mais qu'on n'aura aucune raison d'y recourir quand le verbe se termine par un -t ou un -d (**dit-on**). Seuls les verbes *vaincre* et *convaincre* admettent les tournures du type **convainc-t-il ?** car le -c final n'est pas prononcé, mais leur usage n'est pas si fréquent.

Car ces flottements, et c'est là que je voulais en venir, finissent par tout mélanger. Voyez cette affiche d'un film récent qui a eu du





succès, sans que personne ne trouve rien à redire à son titre doublement erroné ! Inversement, ne reconnaissant plus le pronom réfléchi du verbe s'en aller, on finit par écrire « *va-t-en* » ce qui doit s'écrire **va-t'en**. Ce n'est plus une affaire marginale : confondre la personne (te) avec une petite consonne qui fluidifie la langue, c'est grave. Écririez-vous « *je-t-aime* » ? Vous seriez éconduit.



Xavier Darcos
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....



Le

français

dans le

monde



Au Cameroun

Comme en 2015 (voir *DLF*, n° 257), la présidente du Cercle des enfants, Françoise Etoa, a organisé une journée festive à l'hôtel Hilton de Yaoundé.

C'est grâce à de nombreux mécènes – Tradex (Cameroun), la Banque Atlantique, Besix, Bolloré, Egis International, Les Brasseries du Cameroun, Ferrero, Louis Berger, Necotrans, Sogea-Satom (Vinci), Zenithe assurance et le Lions Clubs International –, qu'a eu lieu, le 28 mai 2017, jour de la fête des Mères, cette grande manifestation, intitulée « Un sourire pour les orphelins de guerre ».



En présence des ambassadeurs du Nigéria, du Niger et du Tchad et du représentant de l'armée camerounaise, 300 enfants de ces quatre pays ont reçu une tablette destinée, notamment, à faciliter leur apprentissage de la langue française.



Les mères se sont vu attribuer une somme d'argent pour les aider à subvenir à leur éducation.

Après le déjeuner, les 450 participants ont vivement applaudi clowns, chanteurs et danseurs.

Ajoutons que les différents mécènes se sont de nouveau engagés à améliorer les structures d'accueil des orphelins, notamment du point de vue éducatif (fournitures scolaires et livres de français).

Que tous soient ici vivement remerciés !

La rédaction





Molda-VIE

Le pays où la vie se décline aussi en français !

C'est par la francophonie et mes souvenirs des aventures de Tintin¹ que s'est avivée ma curiosité pour la République de Moldavie. Le multilinguisme est un atout essentiel pour cet État enclavé entre deux blocs : à l'ouest l'Union européenne qui inclut la Roumanie, sa



« famille de souche », à l'est la Russie. Un peu plus grand que la Belgique – 34 000 km² – il compte 3,7 millions d'habitants, dont plus d'un million travaillent à l'étranger par périodes de trois mois pour des raisons de survie économique. Il est divisé en trente-deux départe-

ments (ou « raïon »), trois municipalités et deux territoires autonomes : la Gagaouzie au sud et la Transnistrie à l'est.

Ballottée depuis le xv^e siècle entre l'Empire ottoman et « le grand frère » tsariste puis soviétique, la Moldavie a proclamé son indépendance le 27 août 1991 et l'a consolidée par deux actes significatifs :

- le retour de l'alphabet latin (abandonné jusqu'en 1989 au profit de l'alphabet cyrillique) pour la pratique de la langue nationale, le moldave, officiellement reconnu comme le « roumain » ;
- l'édification de l'hymne national « *Limba Noastră* » (« Notre langue », privilégiant la langue comme ciment de paix dans un pays, plutôt que la guerre !

Comment se porte le français en Moldavie ?

Assez bien, à en juger par le nombre de ses professeurs de français, environ deux mille (98 % de femmes) qui exercent leur métier avec enthousiasme dans neuf établissements bilingues pour environ 3 500 élèves. Les enfants commencent le français dès la deuxième année, ou en cinquième année, ce qui correspond chez





nous aux CE1 et CM2. L'enseignement se fait à l'aide de manuels édités sur place, mais quand les moyens financiers le permettent, par des méthodes interactives. Les professeurs en sont friands et c'est la vitrine pédagogique qu'ils aiment offrir. En outre, à côté de l'école se déploient de nombreuses manifestations culturelles, concours, olympiades, semaine de la Francophonie, Festival de la chanson francophone, dates anniversaires où les élèves rivalisent de créativité, chantent, dansent et récitent en français.

Soulignons aussi la formation universitaire avec les départements de philologie française des universités de Chisinau, la capitale, et de Balti (deuxième ville du pays).

Depuis 1996, la Moldavie fait partie de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) mais les fondations de l'Alliance française ont été posées à Chisinau en 1989, alors que le pays n'avait pas encore acquis son indépendance ! S'y est alors constitué le premier comité de l'Alliance française de Moldavie soutenu par Alexandru Munteanu, entouré de professeurs de français moldaves. Cette initiative a immédiatement été encouragée par la France, en particulier par l'ambassadeur de France à Moscou, Son Excellence M. Pierre Morel, et le chef du service de coopération culturelle, scientifique et technique, Philippe Étienne.

Ce comité, d'abord informel, a été officialisé en 1992 avec le concours de M. Xavier Deniau, député, avant que l'association ne soit effectivement enregistrée auprès des autorités moldaves du ministère de la Justice en 1998.

Aujourd'hui, l'Alliance française, véritable noyau dur de l'apprentissage de la langue, ferait de son pays, selon le directeur, « *le plus francophone d'Europe centrale et orientale* ».

Claude Brévot

1. Trois albums d'Hergé font allusion à la Syldavie, pays imaginaire proche de la Grande Moldavie : *Le Sceptre d'Ottokar* ; *Objectif lune* ; *L'Affaire Tournesol*.





Le français au Koweït

Le Koweït, dans nos mémoires, ce sont des puits de pétrole en feu, à la fin de la guerre du Golfe, un épais nuage de fumée noire qui cache le soleil pendant des mois. Aujourd'hui le ciel est d'un bleu constant, parfois même monotone et le soleil brille si fort que la température de l'air a atteint, l'été dernier, soixante-quatre degrés à l'ombre. Et, malgré cette chaleur intense et insupportable en été, une ville nouvelle est sortie de cet enfer, spacieuse, aérée, bien dessinée, garnie de tours originales et esthétiquement surprenantes, modèles de l'architecture de demain.

Et notre langue française, que devient-elle, dans ce pays musulman à quatre-vingts pour cent, utilisant l'arabe comme langue nationale et l'anglais comme langue de communication commerciale ? L'usage de l'anglais s'est naturellement généralisé puisqu'il était parlé par les troupes anglaises et américaines pendant la guerre. Il y est resté et s'entremêle souvent à l'arabe. Eh bien, on entend parfois avec surprise un petit « Merci ! », un discret « Pardon ! » et même un « Bonjour ! » assez élégant se glisser dans le flot d'une langue qui m'est restée étrangère. Très rassurant, en revanche, le nom d'un grand pâtissier français saute aux yeux, affiché sur l'un des gratte-ciel, qui vous met l'eau à la bouche. Tout n'est pas perdu !

D'autre part, dans le flot de voitures énormes et superbes qui roulent à travers la ville à vive allure, sur des autoroutes confortables et disciplinées, on distingue des Peugeot (prononcé localement *pidgitt*), des Citroën, etc., qui laissent une lueur d'espoir pour la survie de notre langue. De même, dans les superbes et immenses centres commerciaux, les grands couturiers, les grands parfumeurs français sont là. Voyez cette belle robe rouge proposée aux élégantes du pays, qui sont, dans la rue, totalement – ou presque – dissimulées sous leurs voiles noirs. Cette luxueuse robe du soir est évidemment réservée à l'intimité de leurs demeures. Elle est signée Dior. Cependant, tout ce commerce ne semble pas défendre directement notre langue.





Où se cache donc notre français ? Il est au lycée français de Koweït, dans le quartier élégant de Salamieh, entouré de barrières blanches, ombragé de quelques arbres. C'est un lycée français comme tant d'autres dans le monde, géré par l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger). On y enseigne le français de la maternelle à la terminale. 100 % de réussite au baccalauréat en 2017, preuve que l'on y travaille sérieusement. 1 450 élèves de différentes nationalités y préparent leurs futures études universitaires en français ou en anglais, ou en arabe, dans le monde entier. Les enfants que j'ai entendus parler entre eux à la récréation utilisaient l'arabe, l'italien, l'anglais et le français, de façon naturelle.

Autre lieu d'enseignement : l'Institut français, bien connu des étudiants non seulement koweïtiens, mais syriens, libanais, égyptiens, éthiopiens, qui viennent y préparer leur avenir universitaire. C'est la connaissance du français qui fera très souvent la différence pour qu'ils obtiennent une admission très recherchée. Et, comme le dit, avec grande sagesse et pertinence, le professeur Ahmad Abdelaziz : « *Il est essentiel pour un Arabe d'apprendre d'abord le français dès son plus jeune âge, car, lorsqu'on maîtrise cette langue, toutes les autres paraissent faciles et complètent une éducation indispensable au jeune homme moderne. C'est un prestige de parler français, même si on travaille en anglais. Moi, personnellement, j'ai mis mes enfants au lycée français de Damas et actuellement ils maîtrisent, en plus du français, parfaitement bien l'anglais.* »

Enfin, à Koweït City, n'oublions pas que le téléphone intelligent règle la vie de chacun. On ne peut pas vivre sans lui. Il est constamment dans votre main et vous guide dans toutes les circonstances, en voiture, à la maison, au bureau, au restaurant, il enregistre les scènes les plus touchantes de votre existence, vous les envoyez aussitôt à vos proches dans tous les pays. La France n'est pas loin du Koweït, elle est à portée d'un clic. Donc le site de DLF est lu en ce moment à l'ombre des palmiers, dans une chaleur encore supportable, et se commente avec intérêt. Notre avenir est là.

Françoise de Oliveira





Toutes les voix du monde (3)

Après le continent américain, après l'Extrême-Orient, regarder vers le Proche-Orient, c'est nous tourner vers une partie du monde imprégnée de culture française et encore habitée par une francophonie latente. L'écrivain d'origine turque **Metin Arditi**, né à Ankara en 1945 (*La Confrérie des moines volants*, paru chez Grasset en 2013), nous le rappelle : « Peut-être faut-il être né en Orient pour prendre la pleine mesure de ce que la culture française a occupé comme place dans le monde », et d'ajouter « Mon père parlait turc, allemand (très bien), ladino (le castillan mêlé de mots turcs) et grec. Ma mère parlait turc et ladino. Ma gouvernante, Autrichienne née en Turquie, parlait allemand et turc mais, entre nous, nous parlions français. [...] pour eux tous, la seule vraie langue était le français, la seule vraie culture était la culture française » (*La Croix*, 10 juillet 2017). Encore aujourd'hui, en Turquie, en Syrie, au Liban, en Égypte (pour des raisons de commodité et de positionnement géographique, nous placerons l'Égypte et la Turquie au Proche-Orient), plus de quatre cent mille élèves continuent, non pas d'apprendre le français au cours de leur scolarité – ils sont bien plus nombreux à le faire – mais à mener tout ou partie de leurs études en français. En Irak, en Iran, en Afghanistan, l'intelligentsia a longtemps regardé vers la France et continue de le faire. L'Irakienne **Maha Al Haidar**, née en 1971 à Bagdad, en donne une bonne illustration : À l'université, « on me proposait l'anglais, que je connaissais déjà, et le français, que je ne connaissais pas, j'ai choisi le français. [...] Votre culture m'a ouvert les yeux sur un ailleurs, une autre manière d'être au monde alors que je vivais sous la dictature de Saddam Hussein et dans un environnement très religieux. [...] Si j'ai découvert le français un peu par hasard, il a changé ma vie. [...] La vie intellectuelle en Irak doit beaucoup à la France. » (*La Croix*, 15 mai 2017).





À partir de ce constat, on peut citer le nom de quelques-uns des écrivains francophones originaires de cet « Orient compliqué » dont parlait le général de Gaulle et que décrit le Palestinien de nationalité égyptienne **Elian-J. Finbert** : « **Voici des Musulmans, des Arméniens, des Juifs, des Syriens et bien d'autres. Familles d'esprit aux contrastes et aux oppositions innombrables, qui se sont pliées à une même règle et ont accepté une discipline semblable, celle de la langue et de la culture françaises** » (cité in *Le français, terre hospitalière*, de Joseph Boly, éditions M.E.O. et ACP) ; les écrivains respectivement d'origine libanaise ou franco-libanaise **Vénus Khoury-Ghata**, « **J'écrirai un jour un livre pour raconter ma vie au grand jour avec la langue française et ma vie clandestine avec la langue arabe.** », **Salah Stétié**, **Amin Maalouf** (prix Goncourt en 1993 pour *Le Rocher de Tanios*, élu à l'Académie française en 2011)... ; les Égyptiens **Andrée Chedid** (mère du chanteur Louis Chedid et grand-mère du chanteur - M -, c'est-à-dire Mathieu Chedid), **Out-el-Kouloub**, **Ahmed Rassim**... les Palestiniens **Ibrahim Souss**, **Elias Sanbar**, **Raymonda Tawil** (dont la fille a épousé Yasser Arafat), les Iraniens **Daryush Shayegan**, **Chahdortt Djavann** (*Comment peut-on être français ?*, Flammarion, 2006), **Sorour Kasmaï**, **Marjane Satrapi**... ; les Syriens **Kamal Ibrahim**, **Ali Ahmed Saïd Esber** (dit **Adonis**), **Myriam Antaki**... ; les Turcs **Seyhmus Dagtekin** (*À la source, la nuit*, Robert Laffont, 2004, mention spéciale du Prix des cinq continents de la Francophonie), **Sedef Ecer**, **Ugur Aktas** ; les Israéliens **André Chouraqui**, **Freddy Eytan**, **Chochana Boukhobza**... Ajoutons pour terminer l'Afghan **Atiq Rahimi** (prix Goncourt 2008 pour son roman *Syngué sabour. Pierre de patience*, aux éditions P.O.L.), qui nous explique : « **Quand je suis retourné dans mon pays en 2002, j'ai retrouvé ma culture... et l'envie d'écrire en français. [...] En fait, il m'était difficile – je ne sais pas pourquoi – d'aborder ces sujets importants, tabous, dans ma langue maternelle. La langue française m'a donné la possibilité de m'exprimer avec une certaine liberté.** » Évidemment, cette liste est très loin d'être exhaustive : rien que pour l'Égypte, songez que la seule bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris dispose de plusieurs centaines d'ouvrages écrits en français par des auteurs égyptiens et l'on considère qu'il y a actuellement près de deux millions d'Égyptiens qui parlent couramment notre langue.





Le même phénomène, celui que nous avons eu l'occasion de noter avec la Vietnamiennne Anna Moï dans le précédent article, et que l'on pourrait qualifier d'appropriation de la langue française par les autochtones, apparaît fortement dans cette région du monde. Le journal *La Croix* du 31 juillet 2017, dans un dossier intitulé « Les parlers français d'ailleurs » et sous-titré « Au Liban, les gardiens dévoués du français », insiste sur le fait que « **le français se maintient devant l'anglais et l'arabe, qui pourtant sont en pleine expansion en librairie** », et nous en donne deux illustrations parmi d'autres : une journaliste trilingue de Radio Liban (arabe, français, anglais) s'emporte contre les anglicismes qui s'immiscent là-bas comme ici dans notre langue : « **Pourquoi dire "flop" plutôt qu'échec? [...] Pourquoi "start-up" plutôt que jeune pousse?** », s'irrite-t-elle et elle ajoute que ce mélange « **dénature** » le français, « **notre vocabulaire s'affaiblit et ainsi c'est une culture qui se perd** ». La libraire **Tania Hadjithomas Mehanna** s'est battue pour faire entrer « Beyrouthin » dans le dictionnaire : « **Dès que je tapais le mot *Beyrouthin* sur mon ordinateur, le mot était surligné en rouge, cela m'agaçait ! *Londonien* est bien dans le dictionnaire alors qu'on ne parle même pas français à Londres !** ».

Nous verrons dans notre prochain article, où nous explorerons le continent africain, combien cette identification à la langue française est devenue puissante aussi dans cette autre partie du monde où notre langue a toujours exercé une grande influence, mais avant de quitter l'Orient, redonnons la parole à Naïm Kattan, natif de Bagdad, pour bien comprendre cette relation particulière qui lie beaucoup d'Orientaux à la langue française : « **Avec l'anglais, j'entretenais un rapport fonctionnel et, pour ainsi dire, neutre. J'avais acquis le français dans l'émotion et, pourquoi ne pas le dire, avec amour. En plus d'être la langue de la découverte, elle était pour moi la langue de l'ouverture et de la liberté** » (*Revue des Deux Mondes*, nov.-déc. 2001).

(À suivre.)

Alain Sulmon

Délégation du Gard





Les brèves

de la Francophonie — **de chez nous** — et d'ailleurs

—
 Décerné tous les deux ans depuis 2009, pour un ouvrage écrit en français, à un auteur dont le français n'est pas la langue maternelle, le Prix littéraire Richelieu de la Francophonie 2017 a été attribué à Metin Arditi pour *Le Turquetto* (Actes Sud, 2011, 288 p., 19,80 € et en poche, 2013, 8 €).

—
Grâce à l'association Silence on lit !, le quart d'heure de lecture quotidienne obligatoire - instauré en 2002 par le lycée francophone d'Ankara - est pratiqué, en France, dans un nombre de plus en plus grand d'établissements scolaires. Élèves, professeurs, personnel administratif (des cuisines à la direction), tout le monde lit !

—
Corée

Aux Jeux olympiques de Pyeongchang, toutes les annonces ont été faites d'abord en français, puis en anglais et en coréen. Exemple à suivre en 2024 !

Le Grand Témoin de la Francophonie pour ces JO était Fleur Pellerin.

—
Égypte

L'AEPF* organise son Colloque annuel le 29 et le 30 mars à Fayoum. Thème : « Les nouvelles tendances de l'écriture. »

—
Belgique

• Toute personne âgée d'au moins onze ans et résidant en Belgique peut participer (jusqu'au 15 avril) au concours de textes de la Maison de la Francité : « Histoires élémentaires ».

• La Maison de la Francité organise aussi des ateliers d'écriture, des dîners littéraires, des « vadrouilles culturelles bruxelloises » intergénérationnelles, etc.

• Préparé par l'ILF*, le 6^e Congrès mondial de linguistique française se tiendra à Mons, du 9 au 13 juillet.

—
Canada

• « La désignation officielle du caractère bilingue de la ville d'Ottawa est une victoire que l'on doit célébrer tant à Ottawa qu'à

travers le Canada. » *En effet, les francophones de l'Ontario ont lutté pendant vingt ans pour obtenir* « l'égalité des langues française et anglaise au sein de la municipalité d'Ottawa ». (Le Devoir, 18 décembre 2017.)

• Lors d'une cérémonie qui se déroulera au Parlement du Canada, le 20 mars - Journée internationale de la Francophonie -, la Section canadienne de l'APF* décorera du grade de chevalier de l'Ordre de la Pléiade le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault. (Il s'agit d'un Ordre créé en 1976 par l'OIF*.)

• Le Salon international du livre de Québec aura lieu du 11 au 15 avril, au Centre des congrès de Québec.

• Le 37^e congrès de l'AQEFLS* se tiendra à Montréal le 12 et le 13 avril. Thème : « De la passion à l'action ! »

—
 En partenariat avec l'OIF*, la frégate *Hermione* embarque, du 21 février au 16 juin, une centaine de jeunes issus des pays de la





Francophonie, au titre de gabiers volontaires. Partie de La Rochelle, elle passera par douze ports, dont Tanger, Barcelone, Marseille, Toulon, Nice, Bastia et Pasaia, pour revenir à Rochefort.

—
Pour les 4^{es} Rendez-vous littéraires du Centre de la Francophonie des Amériques, dix auteurs francophones des Amériques ont été retenus par une quinzaine de professeurs venant d'Argentine, du Brésil, des États-Unis, du Mexique et du Canada. Grâce à la Bibliothèque des Amériques, les étudiants liront et étudieront l'œuvre de l'auteur sélectionné avant de le rencontrer par visioconférence.

—
Roumanie
Le 10^e colloque de l'ARPF se tiendra à Iasi, le 21 et le 22 avril. Thème : « Conférences et ateliers sur la didactique du FLE* »*

—
Autriche
Le Festival du film francophone de Vienne se déroulera du 18 au 26 avril.

—
Suisse
Le 32^e Salon du livre et de la presse de Genève aura lieu du 25 au 29 avril.

Hôte d'honneur : le Valais ; ville célébrée : New York.

—
Biélorussie
Le XXV^e Festival de théâtre francophone amateur organisé par l'Association biélorusse des professeurs de français, le 30 avril à Minsk, s'intitule « Coulisses de printemps ».

—
Colombie
L'Association colombienne des professeurs de français, organise, du 5 au 8 juin à Bogota, le XVII^e SEDIFRALE, Congrès de l'Amérique latine et des Caraïbes. Thème : « Enseignement du français en Amérique latine : du repli au renouveau. »

—
Brésil
La Fédération brésilienne des professeurs de français organise à Brasilia, les 11 et 12 juin, le III^e SEMIFRA - Séminaire régional de recherches d'expression française. Thème : « Société, culture et citoyenneté dans l'éducation en français. »

—
Italie
Le XV^e colloque international de l'AIPL se tiendra à Rome les 20 et 21 juin. Thèmes : « Cognition, fonctionnement systémique des langues et psychomécanique*

du langage : aspects théoriques et applications. »

—
France
 • **Jean-François Kahn sera l'invité d'honneur du 19^e Salon du livre de Montmorillon, les 16 et 17 juin.**
 • **Le VIII^e colloque international de CAMPUS FLE - ADCUEFE* aura lieu à l'université Paul-Valéry de Montpellier, le 21 et le 22 juin. Thème : « De la formation de formateurs dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. État des lieux, exigences, évolutions et perspectives. »**
Françoise Merle

*ADCUEFE

Association des directeurs des centres universitaires d'études françaises pour étrangers

*AEPF

Association égyptienne des professeurs de français

*AQEFLS

Association québécoise des enseignants de français langue seconde

*AIPL

Association internationale de psychomécanique du langage

*APF

Assemblée parlementaire de la Francophonie

*ARPF

Association roumaine des professeurs de français

*FLE

Français langue étrangère

*ILF

Institut de linguistique française

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie



Les

langues

de

l'Europe



Demandez...

et vous obtiendrez (peut-être)

On proteste – avec raison – contre l’anglais qui envahit enseignes, publicités, médias, etc. Mais il est un domaine où nous nous sommes résignés – à tort – alors que c’est encore plus grave, puisqu’il est devenu impossible à la grande majorité de se passer d’internet, et de tout ce qui en dépend.

Il ne s’agit pas ici de pester, quelque envie qu’on en ait, contre les mots anglais sur la toile, il s’agit de la discrimination dans bien des domaines des non-anglophones, y compris tous ceux qui comprennent et parlent un anglais acceptable, mais insuffisant pour être à égalité avec un locuteur dont c’est la langue maternelle.

À première vue, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) et autres « géants » se donnent la peine, sinon de payer des impôts dans les pays où ils gagnent de l’argent, du moins de parler la langue de ceux qui le leur font gagner. On peut acheter tout et n’importe quoi, utiliser des services en français (ou probablement dans sa propre langue quelle qu’elle soit – à vérifier cependant).

Les difficultés commencent quand on doit aller plus loin ; qu’il s’agisse de réparer un dysfonctionnement, d’installer un logiciel, de chercher pourquoi votre ordinateur vous joue des tours, d’assurer la maintenance d’un site ou même de signer un contrat, l’anglais est souvent obligatoire une fois passés les conseils rudimentaires, quand on arrive aux choses sérieuses ; un anglais de très bon niveau si possible : les explications techniques ou juridiques seraient déjà obscures dans notre langue, elles deviennent inintelligibles dans une autre. Quand la traduction d’un contrat existe, il est précisé qu’en cas de litige la version en anglais, celle qu’on n’a pas, ou mal comprise, fait autorité.





Et encore ne parle-t-on que des mastodontes, lesquels ont les moyens, et l'intelligence commerciale de proposer des versions autochtones ou des traductions correctes pour les opérations courantes ; des centaines d'autres ne se donnent pas cette peine, la jugeant sans doute inutile puisque personne ne se fâche.

Peut-on croire que les artisans, petites entreprises, ou même particuliers d'Europe et d'ailleurs n'en soient pas pénalisés ? Là où un anglophone passera une heure à remplir un dossier, à trouver pourquoi son écran affiche « *fatal error* », à examiner un contrat ou des conditions de paiement, il en faudra deux, ou trois, voire plus, pour un autre, sans parler du risque de se tromper et des conséquences plus ou moins graves.

En France, la loi du 4 août 1994 semble inconnue sur internet, sans qu'on sache si elle y est inapplicable, si personne ne s'en soucie, ou s'il faudrait rappeler que nul n'est censé ignorer la loi.

Un chantier pour l'Europe, pourquoi pas ? Lancer une campagne de sensibilisation, insister auprès des GAFAM et autres, exiger quand les circonstances le permettent que tout soit accessible dans la langue des utilisateurs, établir que la loi et la langue d'un État prévalent sur celles d'une multinationale, ce doit être possible.

Ou bien les principaux intéressés finiront peut-être par protester individuellement chaque fois qu'ils se heurtent inutilement à l'obstacle de l'anglais. Quelques millions de courriels râleurs et rageurs finiraient par convaincre le plus avare des GAFAM d'avoir recours à des traducteurs.

Si personne ne demande rien, on voit fort peu de chances que quelqu'un obtienne quoi que ce soit.

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe



Le

français

en

France



L'Académie

gardienne de la langue*

RISQUE n. m. XVI^e siècle, au féminin ; XVII^e siècle, au masculin. Emprunté de l'italien *risco*, issu du latin médiéval *risecum*, « ce qui coupe », puis « écueil ; risque », lui-même dérivé de *secare*, « couper, déchirer, écorcher ».

Danger, péril éventuel dont la survenue est plus ou moins prévisible. *L'affaire présente des risques, expose à de grands risques. Risque de contamination.* [...]

Par méton. Probabilité qu'advienne un tel danger, un tel péril. *Le risque est faible, négligeable.* [...]

Loc. prép. *Au risque de*, en courant le danger de. *Il s'est obstiné au risque de tout perdre, au risque d'un échec.* Loc.

adv. [...] *À ses risques et périls*, pour signifier que quelqu'un devra assumer les conséquences de ses actes. Loc. adj. *À risque ou à risques*, se dit d'une personne ou d'un groupe particulièrement exposés à certains dangers. [...]. Se dit aussi de ce qui comporte ou constitue un péril, une menace. *Conduite, comportements à risque.*

Spécialt. MÉD. *Les risques infectieux d'une opération. Le tabagisme augmente les risques d'avoir un cancer du poumon* ou, ellipt., *les risques de cancer du poumon.* [...] – GÉOGR. Phénomène,

événement d'origine naturelle ou provoqué par les activités humaines, qui est susceptible de mettre en danger une population et de causer des dégâts matériels ; [...]. *Les séismes sont des risques naturels, les accidents dans les centrales nucléaires, des risques technologiques.* [...]

– DROIT. Évènement dommageable dont on envisage la survenue en considérant les responsabilités à déterminer, les garanties à mettre en œuvre, etc. *S'assurer contre le risque de vol, d'incendie. Risque locatif,* [...]. *Assurance contre tous les risques* ou, ellipt., *assurance tous risques*, par laquelle un conducteur s'assure contre tous les dommages qu'il peut subir et aussi causer. [...]. Loc. *Théorie du risque*, théorie de droit civil selon laquelle celui qui tire un avantage d'une situation doit aussi assumer les conséquences dommageables de celle-ci. – ÉCON. FINANCES. Phénomène préjudiciable à un ou plusieurs agents économiques, dont la probabilité de survenue est quantifiable. *Risque lié au marché, au crédit.* [...]

On ne doit employer ce terme qu'en parlant d'un événement considéré comme fâcheux.

* Extraits du fascicule RIME à SABÉISME (28 décembre 2017) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet.





Mots en péril

ABOULIE : n. f. Incapacité pathologique à agir, à prendre une décision.
« *Chez beaucoup de malades, l'insomnie même n'est qu'une des mille formes de l'aboulie.* » (Bernanos.)

APROSEXIE : n. f. Incapacité de fixer son attention provoquant une baisse de la mémoire et une inaptitude au travail intellectuel.
« *Nous persévérons dans cette conception aujourd'hui très discutée qui considère les phénomènes de l'aboulie et de l'aprosexie comme le point de départ de ces troubles mentaux.* » (Pierre Janet, 1859-1947.)

CALINOTADE : n. f. Naïveté, niaiserie digne de Calinot, personnage de vaudeville créé en 1852 qui, prétend-il, n'ouvre jamais les lettres anonymes.
« *"Et si je lègue tout, l'entendit-on murmurer un autre jour, qu'est-ce qui me restera?" Ce qui n'était pas, comme le crut son entourage, une calinotade, mais bien un cri de cet instinct de conservation que le corps transmet à l'âme.* » (Paul Morand.)

ESCULENCE : n. f. Qualité d'un aliment propre à la consommation.
« *C'est la gastronomie qui fixe le point d'esculence de chaque substance alimentaire ; car toutes ne sont pas présentables dans les mêmes circonstances.* »
(Brillat-Savarin.)

MÂCHE-LAURIER : n. m. Terme de plaisanterie pour désigner un poète.
« *La Rancune, bien loin d'avoir bonne opinion de ce mâche-laurier...* » (Scarron.)

MAUPITEUX : adj. **1.** Qui est sans pitié. **2.** Qui inspire la pitié.
« *Sur ses trottoirs en pente, elle [la rue Lepic] retenait, entre les étalages et les voitures des revendeuses, des passants maupiteux et las.* » (Francis Carco.)

MAUPITEUSEMENT : adv. Misérablement.

Gilles Fau

Délégation du Lot





Acceptions et mots nouveaux*

APOLAIRE (pour *zeropolar*) : Se dit d'une situation internationale dans laquelle aucun pays ou aucune alliance de pays ne dispose du poids nécessaire pour constituer un pôle dominant de pouvoir et de décision, à l'échelle planétaire.

CONDUITE EN SOUS-MAIN (pour *leadership from behind, leading from behind*) : Action diplomatique menée sans intervention officielle directe.

HABILLAGE ONUSIEN (pour *blue washing*) : Stratégie de communication d'une entreprise ou d'une organisation qui cherche à améliorer son image de marque en se réclamant abusivement des valeurs promues par l'Organisation des Nations unies.

RÈGLE DE CADUCITÉ (pour *snap-back, snapback*) : Disposition exceptionnelle, mise en œuvre dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, qui permet, quand une des parties ne respecte pas les engagements qu'elle a pris lors d'un accord, de revenir instantanément au statu quo ante.

Note : La règle de caducité évite la

nécessité d'une nouvelle résolution dont l'adoption pourrait se heurter au droit de veto de l'un des membres permanents de l'Organisation des Nations unies.

RIGORISTE (pour *austerian*) : Partisan d'une politique de rigueur, voire d'austérité, en réponse à un déséquilibre économique ou budgétaire.

* * *

OBJET CONNECTÉ : Objet qui est capable, outre sa fonction principale, d'envoyer ou de recevoir des informations par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication.

Note :

1. La capacité à envoyer ou à recevoir des informations permet, dans certains cas, d'étendre ou de diversifier les fonctions de l'objet.

2. Les objets connectés relèvent par exemple des domaines du transport (véhicule connecté), de la santé (automesure connectée), de l'industrie (outillage connecté), de la domotique (compteur électrique interactif) ou encore de la vie quotidienne (montre connectée).

* Extraits de « Vocabulaire des relations internationales » et de « Vocabulaire des télécommunications », publiés au *Journal officiel* respectivement le 13 décembre 2017 et le 11 janvier 2018. Les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site *France Terme*.





De dictionnaires en dictionnaires

Les quatre cinquièmes de la France

En août 1822, paraissait chez Chaumerot Jeune un *Petit Dictionnaire du peuple à l'usage des quatre cinquièmes de la France*, titre curieux mais pertinent, car il s'agissait bien, déclarait « Desgranges jeune », l'auteur, de faire contrepoint aux ouvrages traditionnels « **ignorés de la classe inférieure du peuple ou inintelligibles pour elle** ». En s'adressant donc au peuple, les quatre cinquièmes de la France, Desgranges va droit au but et sans fioritures : « **C'est en rappelant à la masse, pour laquelle j'écris, ses fautes journalières, que je prétends à moins mal s'exprimer.** »

D'un côté, le voilà s'adressant sans complaisance aux jeunes gens pour leur prodiguer ses conseils : en gravant ce livre dans votre mémoire, leur dit-il, « **si vous n'atteignez pas la perfection, du moins vous apprendrez ce qui est ridicule** ». C'est qu'en fait Desgranges, à la manière d'un père quelque peu ferme et franc, veut éviter pour le jeune homme l'exclusion résultant d'une langue française mal maîtrisée et le trahissant dans ses ambitions. « **Avec un faible sacrifice de temps et d'argent, ajoutez-t-il, vous n'aurez plus autant à rougir quand le hasard vous poussera dans une société choisie ; par une apparence d'instruction, et en évitant les incohérentes phrases que je blâme, vous en imposerez à la multitude.** »

De l'autre, voilà Desgranges presque provocateur au moment de s'adresser aux jeunes femmes relevant de ces « quatre cinquièmes de la France ». « **Et vous petites provinciales, les harangue-t-il, [vous] qui avez quitté le grossier sarreau pour l'élégante robe à cœur, le simple fichu pour le riche cachemire, la cornette de lin pour le chapeau de**





paille d'Italie ! Vous qui, depuis huit jours à Paris avez déjà oublié vos tranquilles pénates, mais qui n'avez pu aussi promptement oublier vos expressions saugrenues, achetez mon Dictionnaire, bientôt vous me saurez gré du soin que j'ai pris de votre instruction. » Peut-on être plus direct ?

On apprend ainsi au fil des pages force défauts de langue, alors courants, mais aujourd'hui disparus. Que d'émouvants témoignages pour les historiens et les amoureux de la langue française ! Par exemple, du côté de la prononciation, glanés çà et là dans le dictionnaire, on lira avec délice les articles suivants : « **Arusmétique, pour arithmétique (calculs), est une faute grossière** », tout comme l'est « **Sertutier pour charcutier ou chaircuitier. Mauvaise prononciation** ». Enfin, ne surtout pas dire « **Alorce pour alors, qu'on doit prononcer alor** » Ou encore : « **Amicablement. Barbarisme. Dites amicalement.** »

Si le ton est presque toujours péremptoire, certains articles surprennent par leur prudence. « **Angola. Un chat angola ou angora. Les avis sont partagés ; mais l'Académie se tait ; quand elle aura prononcé, nous saurons à quoi nous en tenir.** » Elle s'est prononcée en 1878, dans la septième édition, en décrivant l'adjectif *angora* « **des deux genres** », mais aussi en signalant qu'« **il s'emploie substantivement en parlant du chat. Un bel angora** ».

De surcroît, avec l'excellente neuvième édition, on bénéficie de l'historique : « **ANGORA adj. XVIII^e siècle. Du toponyme Angora. Se dit d'une espèce de chèvre caractérisée par son poil long et soyeux, originaire de la région d'Angora, nom ancien d'Ankara. Par anal. Un lapin angora, à poils longs. Un chat angora ou, subst., un angora.** »

Ah, les beaux angoras d'Ankara ! En définitive, à la lecture du dictionnaire de Desgranges, on a l'impression d'avoir accompli collectivement quelques progrès en français et en géographie. Ce qui n'empêche personne d'aimer les angoras en Angola.

Jean Pruvost





Les mots en famille

Le départ est imminent !

En cette période de l'année, nombreux sont les adeptes des sports d'hiver qui **montent** dans le train pour partir à la **montagne** où ils **emmènent** souvent leurs enfants.

Il n'est pas question d'être en retard. Dans tous les trains, les contrôleurs rappellent avant la fermeture des portes que le départ est **imminent** !

Quelles que soient les conditions climatiques et même quand le temps est **menaçant**, les passionnés de glisse sont toujours prêts à partir.

On ne le répétera jamais assez, un radical est porteur tout d'abord d'une idée générale. Il peut donner ensuite naissance à une multitude de mots avec des sens très différents, en vertu du phénomène de l'association des idées.

C'est le cas de la racine indoeuropéenne *MEN- qui désigne « ce qui est en saillie ». Elle va nous permettre de découvrir les liens qui peuvent unir des mots aussi différents que : **monter, montagne, emmener, imminent, menacer** et leur famille.

La saillie peut donner l'idée d'un aiguillon. Celui-ci, au bout de la canne du berger, lui permettait de pousser le bétail devant lui, de l'aiguillonner, c'est-à-dire de le faire avancer sous la **menace**. **Mener** dérive du latin *minari*, « **menacer** ».

Cette idée de *menace* a totalement disparu dans le verbe actuel **mener** et ses dérivés **amener, emmener, se promener, remmener**, etc. Toutefois, si l'on est **mené par le bout du nez**, on peut se sentir parfois **menacé**. Il faut alors se **démener** pour n'être ni **malmené** ni **surmené**.





Quant au départ **imminent** du train, si le mot a pris le sens de « ce qui va arriver bientôt », il y a toujours la menace sous-jacente de rater le train pour les retardataires.

Le nom latin *mons, montis* nous donne **mont** et **montagne**. La saillie devient alors l'aiguille rocheuse, à l'instar de la Sierra Nevada en dents de scie. Il ne reste plus qu'à monter sur des pics **proéminents**. En Bretagne, on montera sur le **Ménez-Hom**.

Ainsi du haut de la montagne, installé sur un **promontoire**, aura-t-on une vue imprenable. Surtout si la **tramontane** vient chasser les nuages.

Ce vent du nord-ouest de l'Occitanie, qui souffle vers la Méditerranée, peut provoquer quelques tempêtes. On risque alors d'avoir une mer **démontée**. Souvenez-vous de Raymond Devos jouant sur le mot : « *La mer est démontée ! Quand est-ce qu'on la remonte ?* »



Prendre de la hauteur est nécessaire pour maîtriser les situations. On reproche trop souvent à nos dirigeants de ne pas les traiter en **amont**. Pourtant, depuis Richelieu, chaque chef d'État a eu son **éminence** grise.

Le titre d'*Éminence* était donné aux cardinaux. C'est le père Joseph, conseiller occulte de Richelieu, qui reçut le nom d'« éminence grise ».

Mais revenons à nos sportifs de la montagne. Ceux-là ne feront pas grise mine avec leur **mine** bien bronzée à leur retour. Le mot serait emprunté au breton *min*, « bec ». Il y a bien ici le sens de « ce qui est proéminent ». Le français reprendra l'idée avec le mot **menton**, l'allemand avec *Mund* et l'anglais *mouth*, « bouche ».

Beaucoup de noms de villes, qui se trouvent à l'embouchure d'un fleuve ou d'un affluent, se formeront à l'aide de ces mots. En





Allemagne, Dortmund, bien connu des footballeurs ; en Grande-Bretagne, Portsmouth et Plymouth.

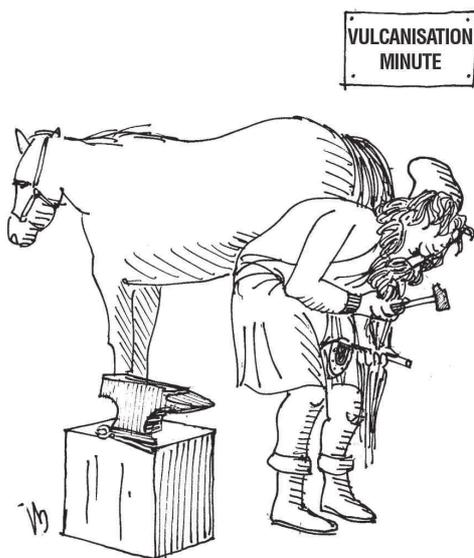
Cette mine de renseignements vous aura sans doute éclairés, mais, comme toujours, il faut se méfier des homonymes ! Le mot *mine* a ici une tout autre origine.

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Paires de paronymes

Les paronymes sont des mots qui se ressemblent, parce qu'ils ont une majorité de lettres en commun, mais qui n'ont pas le même sens. J'ai choisi pour cet article de m'intéresser à une paire de paronymes très souvent confondus, et à deux autres beaucoup moins employés, mais qui peuvent très facilement prêter à confusion : les couples *vulcanologie/volcanologie* et *vacuité/viduité*.



La **volcanologie** est l'étude des volcans ; le **volcanologue** est le savant qui étudie les volcans. Rien de plus logique, a priori. Dans ce cas, pourquoi voit-on si souvent, y compris dans un contexte de vulgarisation, comme je l'ai constaté à maintes reprises dans les guides de voyage sur les régions volcaniques, l'erreur qui consiste à parler à la place de « *vulcanologie* » et de ses dérivés ? Selon le dictionnaire de référence *Trésor de la langue française*, la





« vulcanologie » n'existe pas. En revanche, la **vulcanisation** existe bel et bien : c'est l'opération qui consiste « à incorporer du soufre (avec un seul f) au caoutchouc naturel ou synthétique afin d'améliorer sa résistance en lui conservant son élasticité » (*Petit Robert*). C'est de là sans doute que vient la confusion : les émanations de soufre sont caractéristiques des volcans, et le dieu romain Vulcain aurait, selon la mythologie, installé sa forge au cœur du volcan de l'île de Vulcano, qui sent précisément très fort et très mauvais le soufre. Quoi qu'il en soit, et comme le rappelle le site Parler français, « *Haroun Tazieff se déclarait à juste titre volcanologue et non vulcanologue* ».

La deuxième paire de paronymes est plus inattendue que *volcanologie/vulcanologie* mais, à l'inverse, complètement illogique à première vue, car l'état de ce qui est vide n'est pas la viduité, mais la **vacuité**. En effet, *vide* vient du latin *vacuus*, que le *Gaffiot*, dictionnaire latin-français de référence, traduit comme « vide, inoccupé », et qui a donné le substantif *vacance*, employé au singulier pour un logement inoccupé ou pour un poste à pourvoir, et au pluriel pour une période au cours de laquelle, théoriquement, l'on n'aurait rien à faire... Cependant, la **viduité** existe ! C'est ainsi qu'on désigne le fait d'être veuf ou veuve. Dans son *Dictionnaire étymologique du français*, Jacqueline Picoche nous explique que *veuve*, qui a précédé sa déclinaison masculine dans la genèse langagière, vient du latin *vidua*, qui signifie « privée de ». D'ailleurs, *Le Nouveau Petit Robert* donne en outre à *viduité* un sens « littéraire et rare » : « État de la personne qui est privée de quelque chose », et cite même Victor Hugo pour cette acception.

Cette dernière phrase me donne envie d'ajouter en conclusion une troisième paire de paronymes : **acception/acceptation**. Initialement synonymes (comme en témoigne encore la locution *sans acception de*, c'est-à-dire sans faire entrer en ligne de compte), leurs significations se sont progressivement dissociées. Leurs significations... ou « acceptions », puisque ce substantif désigne bien le « sens particulier d'un mot, admis et reconnu par l'usage », et non le fait d'accepter quelque chose.

Anne Rosnoblet





Les faux frères

Le tabac n'est pas responsable du tabagisme

Sous ses dehors provocateurs, cette affirmation est pourtant étymologiquement exacte !

Introduit en France dès 1556 (non par l'ambassadeur au Portugal, Jean Nicot, comme le veut la légende, mais bien par un moine cordelier de retour du Brésil, André Thevet), longtemps vanté pour ses propriétés médicinales, le **tabac**, plante originaire d'Amérique centrale, doit son nom au mot arawak *tsibatl* désignant, en Haïti et à Cuba, une sorte de pipe à deux tuyaux. Mot devenu – on ne sait trop comment – *tabacco* en espagnol – peut-être sous l'influence de l'île de Tobago ? – et que, en région amazonienne, les indigènes nommaient, en tupi-guarani, *pety* ou *petyñ*, francisé en **pétun**, **pétuner**, mots aujourd'hui totalement passés de mode sauf pour un coléreux cadet de Gascogne cher à Edmond Rostand.

Et le **tabagisme** ?

Depuis Lucky Luke, on sait les Indiens amateurs de longues palabres – ce que les Algonquins du Canada désignaient par *tabaguia*, « festins » –, accompagnés de force calumets de la paix dégageant d'abondantes volutes de fumée âcre.

De là l'idée de pièce où l'on va fumer – les tabagies du roi de Prusse Frédéric-Guillaume sont restées célèbres –, puis d'addiction au tabac...

Rien à voir non plus avec le **coup de tabac** des marins, issu lui d'un radical *tabb*, « frapper », qui nous a donné, notamment, **taper** et **tarabuster**.

Jean-Marie Dehan





Aux grands maux... les grands remèdes !

Et aux grands remèdes, les mots pour les bien nommer.

Les traitements médicaux sont, pour la plupart, administrés par voie orale, c'est-à-dire par ingestion. Ils peuvent avoir différentes formes : le **comprimé** est une préparation pharmaceutique obtenue par compression d'une poudre composée d'une ou plusieurs substances actives et de l'excipient ; il peut être sécable pour ajustement de la dose ; il est parfois enrobé (laqué ou dragéifié). Ordinairement destiné à l'absorption digestive, il sera selon les cas dissous, mâché, croqué ou avalé. (Il existe par ailleurs des comprimés gynécologiques ou à dissoudre pour usage externe.) Une **dragée** est un comprimé non sécable, enrobé de sucre. Un **cachet** est une forme ancienne de préparation, destinée à être avalée, et dans laquelle le médicament, pulvérulent, est enfermé entre deux cupules de pain azyme soudées par humidification. Le cachet a été remplacé par la gélule. La **pilule**, ancêtre du comprimé, était constituée d'une enveloppe contenant un produit plus ou moins liquide ; cette forme a également été remplacée par la gélule et le terme n'est plus utilisé (abusivement) que pour désigner les contraceptifs oraux, qui sont en fait des comprimés ou des dragées. La **capsule** est une préparation médicamenteuse en forme de coque, gommeuse, soluble, destinée à se dissoudre dans le tube digestif, y libérant le principe actif qu'elle contient. La **gélule** est une capsule à enveloppe dure, formée de gélatine et de glycérol, renfermant le principe actif. Les **granules** ou **granulés**, sont de petits agglomérats de poudre compactée, fréquemment employés notamment en homéopathie. Enfin, une





pastille est un médicament sucré, sous forme dure (cylindrique ou ronde et aplatie), à laisser fondre dans la bouche.

On recourt parfois à des médicaments liquides, notamment chez les jeunes enfants, pour en agrémenter le goût ou les dissoudre dans un biberon, ou chez les patients qui ont des difficultés de déglutition. La **potion** (qui, hélas, n'est pas toujours magique) est une préparation magistrale composée de divers éléments : la base (le principe actif), l'adjuvant, l'excipient. Les variantes en sont multiples. L'**élixir** est une potion associant le mélange de plantes aromatiques ou de certains sirops avec des alcoolats. L'**alcoolat** est un médicament qui résulte de la macération de plusieurs plantes aromatiques ou de la distillation de l'alcool éthylique sur celles-ci. Un **sirop** est une préparation aqueuse fortement sucrée, donnant un aspect plus ou moins visqueux et épais. Un **mellite** est un sirop dans lequel le sucre est remplacé par du miel. Une **teinture** est un médicament formé par la dissolution des principes actifs d'une ou plusieurs substances médicamenteuses – végétales ou minérales – dans un liquide adapté (teinture aqueuse, alcoolique, étherée). Une **décoction** est une préparation résultant de l'ébullition dans l'eau de substances médicamenteuses dont on veut extraire les principes actifs, généralement les parties dures des plantes (racines, graines, écorce). Une **infusion** résulte de l'extraction du principe actif d'une ou plusieurs plantes dans un liquide bouillant que l'on laisse refroidir (contrairement à la décoction, dans laquelle le liquide est maintenu bouillant). Le **julep** est une potion adoucissante et calmante, à base d'eau distillée, d'eau de fleur d'oranger, de gomme arabique ou de sirop, utilisés comme excipients de certaines substances médicamenteuses. Enfin, le **looch** a la consistance d'un liquide épais, sirupeux, formé d'une émulsion et d'un mucilage (*looch blanc* ou *amygdalin*), ou plus rarement, d'un mucilage seul, sans émulsion (*looch gommeux*) ; son action adoucissante le fait employer dans les rhumes, la grippe, les maux de gorge, etc.

Lorsque la voie orale n'est pas possible, on recourt parfois aux formes injectables (voie **sous-cutanée**, **intra-musculaire**, ou **perfusion intraveineuse**).





Mais il y a encore d'autres voies d'administration : l'**ovule** est une préparation pharmaceutique ovoïde, destinée au traitement local de certaines affections génitales, chez la femme. Le **suppositoire** est une préparation de consistance solide qui fond à la température du corps, de forme conique ou ovoïde, que l'on introduit dans l'anus soit pour faciliter les évacuations, soit pour faire absorber un médicament. Le **lavement** consiste en l'injection d'un liquide dans le rectum et le gros intestin, à l'aide d'une seringue (le *clystère* de jadis !), soit dans un but thérapeutique (purgatif) ou exploratoire en radiologie (*lavement baryté*). Enfin, la **purge** ou **purgation** est l'action de débarrasser, vider, nettoyer complètement l'intestin à l'aide de substances provoquant l'accélération du transit intestinal. On utilise dans ce but des laxatifs, qui sont des purgatifs légers (mucilages, fibres ou laxatifs osmotiques ; des lubrifiants ; ou des laxatifs irritants (séné, rhubarbe, ricin, aloès...). Les **laxatifs** sont donnés par voie orale, tandis que les **purgatifs** sont administrés par voie « basse ». Le nom du **mirobalan** est dérivé du *myrobolan*, variété de prunier ; son fruit est utilisé dans certaines préparations purgatives.



(À suivre.)

François Delarue





Embarras du choix

Il y a trois façons de ponctuer la phrase suivante.*

Jean se disait perdu Paul lui avait pris sa boussole

Françoise de Oliveira

* Solutions page VIII.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition.*

1. BOMBARDON

- A. Petite bombarde du Moyen Âge.
- B. Contrebasse à vent.
- C. Coup de canon raté.

2. BOUSTROPHÉDON

- A. Écriture dont les lignes se lisent alternativement de gauche à droite et de droite à gauche.
- B. Spécialiste de l'abracadabrantique.
- C. Terme inventé par l'auteur.

3. BRAGUE

- A. Couche, linge d'enfant.
- B. Grande braguette remontant jusqu'au nombril.
- C. Fente murale pour bouche à feu (XVII^e siècle).

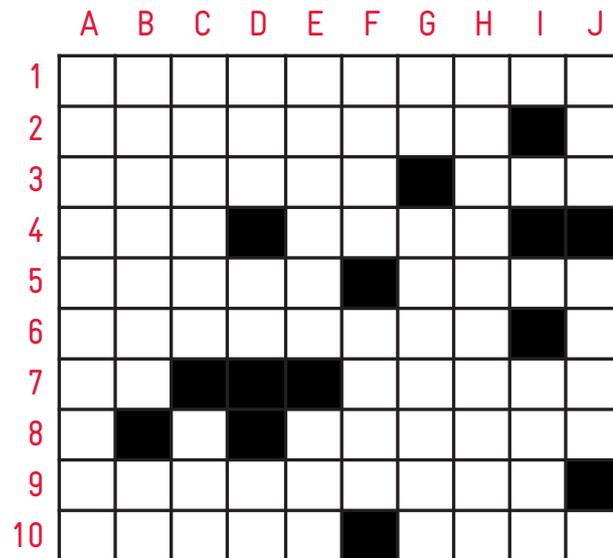
Jean Laquerbe

* Réponses : 1. B. 2. A. 3. B.





Mots croisés de Melchior



Jeux

- Joli prénom, joli fruit.
- Verts, blancs ou rouges.
- Quand il est drôle, c'est inquiétant.
Enlève.
- Croix chrétienne brisée.
Boisson complète.
- Bien maligne. Lieu de naissance.
- Elle devrait être réparée très vite par
un maçon.
- Lettres ou sciences ? Courons-y vite !
- Prises ou solaires ?
- Ne rien laisser perdre.
- Plus luxueuse qu'une chambre à
l'hôtel. Un enfant sans voix.
- Des Bretons appréciés au gratin.
- Tendres salades. Roulé.
- Remplacement germanique.
Pas là-bas.
- Elle est tendre, dans ses bras ou dans
sa croûte. Pas toujours bleue. Note.
- Retirer la coquille.
Nouvelle surveillante générale.
- Attacha solidement.
Quand il est double, on se dépêche.
- Prise au sein phonétiquement.
Mauvaise rencontre du Titanic.
- Ne changeront pas de température.
- Seigneur malmené.
- Sera-t-il caniculaire ?
Gorbatchev y mit fin.





Contre l'écriture inclusive

I. Sexe et genre

L'écriture inclusive devrait permettre de « *faire progresser l'égalité femmes-hommes par votre manière d'écrire* » (DLF, n° 266, p. 37).

L'écriture et la grammaire peuvent-elles contribuer à s'approcher de cet objectif ? J'en doute et voici pourquoi.

Un homme au féminin – Une femme au masculin :

- **un** homme peut être **une** célébrité dans sa ville, **une** femme peut être **un** cadre dans son entreprise ;
- à l'époque de la marine à voile **une** vigie perchée sur un mât était un **homme**, **une** sentinelle postée sur un quai était **un homme** ;
- **un homme** peut être **une** crapule, **une femme** peut être **un** parangon de vertu ;
- etc.

On, qui :

on et *qui* sont des pronoms indéfinis qui peuvent être utilisés pour désigner une ou plusieurs personnes de sexe masculin ou de sexe féminin ; *on* peut remplacer tous les pronoms personnels du singulier et du pluriel.

Dans les phrases « **On** est venu le chercher. », « **Qui** est venu ? », c'est le masculin singulier qui est utilisé alors que ce sont peut-être ses deux cousines (féminin pluriel) qui sont venues le chercher.

En l'occurrence l'emploi du masculin singulier est une convention.¹

Mots collectifs

Des *recrues*, des *victimes*, des *célébrités* (mots féminins) sont parfois des hommes.

Dans un peuple (masc. sing.), il y a des hommes et des femmes ; dans une tribu (fém. sing.), il y a des femmes et des hommes.

Ces quelques exemples montrent que le genre des mots n'est pas lié au sexe des personnes.





Le sexe est **inné** ; le genre est **conventionnel**².

Il ne faut pas mêler grammaire et physiologie³.

Accepter que l'expression *les **habitants*** (masc.) *de la ville* désigne toutes les personnes (hommes et femmes) qui résident dans la ville et que l'expression *les **vedettes*** (fém.) *du spectacle* désigne toutes les personnes (femmes et hommes) qui participent au spectacle n'est probablement pas faire preuve de machisme ou de féminisme.

(À suivre.)

Philippe Jullian-Gaufrès

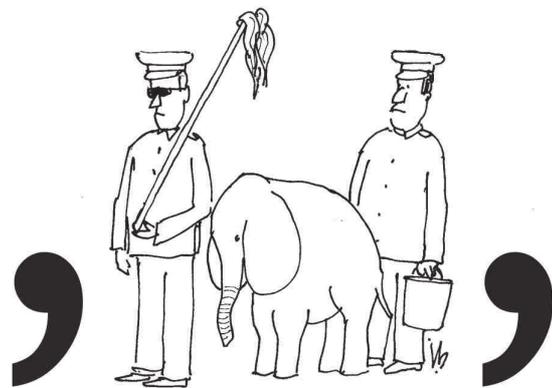
1. Quand la pluie tombe, on dit : « Il pleut. »
2. En anglais, il y a trois genres, en chinois, il n'y en a pas.
3. Le vocabulaire est imagé, il ne coïncide pas nécessairement avec l'anatomie, comme le montre l'expression méridionale familière *elle est bien couillonne!*

Entre virgules

Les deux employés qui soignent les animaux du zoo ont entrepris d'améliorer leur alimentation.

Les deux employés, qui soignent les animaux du zoo, ont entrepris d'améliorer leur alimentation.

Nous sommes là devant une règle de ponctuation souvent méconnue et pourtant simple :
– La relative est nécessaire à définir (ou identifier) le groupe





de mots antécédent : pas de ponctuation (en quelque sorte, la relative fait partie du groupe de mots antécédent).

– La relative n'est pas indispensable à cette identification : relative entre virgules.

Le chat qui fréquente ma gouttière est tigré. La proposition relative qualifie ce chat en particulier. Aucune ponctuation ne doit séparer cette qualification du substantif auquel elle se rapporte.

Le chat, qui fréquente volontiers les gouttières, est très soigneux de sa propreté. Ici, j'interpose une remarque en passant, une assertion qui prétend porter sur l'espèce féline en général. Deux virgules s'imposent, car j'interromps le cours de la phrase pour cela. N'en mettre qu'une serait une faute. Dans une phrase plus complexe, cette proposition incise pourrait se placer entre tirets.

Nous avons jusqu'ici employé le pronom *qui*, mais il en est de même avec tout autre pronom relatif : **Le policier auquel j'ai demandé mon chemin était roux. Le policier, auquel j'ai demandé mon chemin, a entrepris aussitôt de dégager la circulation.**

La discrimination entre les deux cas est facile si l'on se réfère à la diction. Le « gueuloir » cher à Flaubert est infaillible.

Je m'en prends à ceux qui maltraitent la ponctuation. La phrase se prononce d'un seul souffle.

Je m'en suis pris à ceux-là, qui ont finalement reconnu leur erreur. Un bref silence, associé à la virgule, sépare la principale de la relative, qui exprime ici une conséquence. En omettant la virgule, je m'accuserais d'avoir été parfaitement injuste.

Yves Serruys





L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

basquaise n. pr. et adj. Il faut laisser cet adjectif invariable, même quand il est associé à un substantif pluriel : **des morues basquaise**, **des moules basquaise** ou **des dindes basquaise**, parce qu'à chaque fois il s'agit d'une ellipse pour « à la basquaise ». Pour s'en convaincre, il suffit de constater quelles éventuelles absurdités seraient « *des poulets basquaises* » ou « *des thons basquaises* » !

butter v. tr. Pour favoriser l'extension et le développement d'une tige ou d'une plante, on pratique le **buttage** : on amoncelle à ses pieds de la terre meuble en petits tas, en petites... **buttes**. En pensant à ce terme plus courant, on retient que *butter* a deux *t*.

crêt n. m. En principe, chacun devrait savoir que le point culminant du Jura français s'appelle le **crêt de la Neige**. « Crêt » étant une variante régionale de **crête** (en ancien français, *creste*), il en garde l'accent circonflexe.

dard n. m. Pour mémoriser la lettre finale de *dard*, il faut avoir en tête que l'on **darde** (verbe **darder**) une lance, un javelot, un aiguillon...

Jean-Pierre Colignon





Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française*, numéro 4, octobre 1959.

« *Le mari repart sans songer :
Tu ne leur portes point à boire ?* »

C'est la phrase qui termine la fable « L'Ivrogne et sa Femme », de La Fontaine, et elle n'offrirait rien de caractéristique, et ne mériterait pas d'être retenue, si elle ne constituait un précieux moyen mnémotechnique.

Il suffit en effet de se répéter ces deux vers, insignifiants en eux-mêmes, plaisanterie à peine spirituelle, chaque fois que l'on veut écrire le mot **REPARTIE**.

Ce mot, que l'on emploie volontiers, des revues sérieuses, des journaux huppés, l'affligent d'un accent aigu. Or le substantif « *répartie* » (avec accent) n'existe pas. Nous avons en français trois verbes presque homonymes :

- Répartir (avec accent) : partager,
- Repartir (sans accent) : répliquer, et
- Repartir (sans accent) : partir de nouveau.

Le substantif de répartir est répartition, celui de repartir est : **REPARTIE**.

Comme il est impossible de dire : « *Le mari répartit* » ou « *Le mari repart* », on se souvient alors qu'il faut écrire : **REPARTIE**, sans accent. Procédé enfantin ? Pas plus que les nombreux aide-mémoire grammaticaux auxquels nous sommes bien aises de recourir, comme des écoliers.

Le « suppôt de Bacchus » du fabuliste avait l'esprit de repartie, sans accent.

Irène Robert



Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos du dos (*suite et fin*)

Faire pénitence
sur le dos d'autrui

Faire payer par un autre les fautes que l'on a commises.

Ne rien avoir
à se mettre sur le dos

Ne pas avoir de quoi s'habiller... Selon certains lexicographes, il s'agit forcément d'une exagération, ce qui n'est pas... forcément juste ! Certes, le propos est – heureusement – le plus souvent excessif, en ce sens que presque tout le monde, en tout cas en certains pays et continents, a de quoi se vêtir. Mais il est des situations où des personnes sont vraiment démunies de tout. En dehors de cette acception, cette expression particulièrement attribuée à la gent féminine signifie le plus souvent que l'on n'a pas de tenue appropriée, pas d'effets corrects au goût du jour.

Avoir une pancarte
dans le dos

C'est être très surveillé, tel le favori, ou l'un des grands favoris, dans une course cycliste ou dans un 1 000 mètres, par exemple ; ou bien être l'objet de la vigilance de la défense adverse quand on est un redoutable buteur.
« *Le jeune attaquant des Glasgow Rangers aura "une pancarte dans le dos" pendant tout le match.* »

Faire froid dans le dos,
donner froid dans le dos

Faire peur, effrayer.

« *Le calme du gros homme lui faisait froid dans le dos.* »

(Bernanos, *Sous le soleil de Satan.*)

Se laisser manger la laine
sur le dos,
se laisser tondre la laine
sur le dos

Se laisser exploiter, voler, gruger, avec passivité (voire bêtise)... Allusion au comportement des moutons, animaux dociles et passifs supportant tout, ne sachant pas – ou ne pouvant pas – se défendre.

« *D'ailleurs, il n'avait pas un centime, personne à présent ne le payait, on lui mangeait la laine sur le dos, un pauvre boutiquier comme lui ne pouvait faire d'avances.* »

(Flaubert, *Madame Bovary.*)

Battre quelqu'un
sur le dos d'un autre

Faire à quelqu'un des reproches qui retombent sur un autre.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Taquiner la Muse, c'est tout un poème !

On désigne sous le nom de *Muses* les neuf divinités gréco-latines des arts et des lettres. Ce sont : Calliope (éloquence), Clio (histoire), Érato (élégie), Euterpe (musique), Melpomène (tragédie), Polymnie (poésie lyrique), Terpsichore (danse), Thalie (comédie) et Uranie (astronomie).

Les dictionnaires les plus courants, les plus employés, ceux qui sont considérés comme des ouvrages de référence, se sont contredits eux-mêmes au fil des éditions, en plus de se contredire les uns les autres... L'usager de la langue française est plongé dans des profondeurs hadales (... pour rester dans la mythologie !) de perplexité en lisant tantôt « Apollon et les Muses », « les muses », « la muse de la musique », « la muse de la Danse », « la Muse de la tragédie », « taquiner la muse », « les neuf muses », « courtiser les Muses », « la muse épique des Anciens », etc.

Quand bien même plusieurs démarches seraient-elles compréhensibles, donc admissibles, on ne peut avaliser un tel capharnaüm orthotypographique ! Il faut apporter une unification raisonnée fondée sur un minimum de logique... Dans la hiérarchie des dieux et des déesses, des demi-dieux et compagnie, ces divinités au nombre bien défini de neuf, et dont on connaît les noms, occupent un rang supérieur aux nymphes, satyres, bacchantes, anonymes pour la plupart et appartenant à des catégories non dénombrées. On peut alors les comparer à d'autres petits groupes de déesses auxquelles on met la majuscule : les **Parques** ou **Moires** (elles sont trois : pour les Grecs, Atropos, Clotho et Lachesis), les **Furies** ou **Érinyes** – ou, par antiphrase, les **Euménides** ou **Bienveillantes** (on connaît exclusivement

le nom de trois d'entre elles : Alecto ou Alecton, Tisiphone et la fameuse Mégère) – et les **Grâces** (itou : Aglaé, Euphrosine et Thalie¹). N'oublions pas les **Heures**, au nombre de... trois (enfin, à l'origine !) : Eunomia, déesse de l'Ordre établi, Dicé, déesse de la Justice, et Eiréné, déesse de la Paix. Puis **Heures**, d'évolution en évolution, en vint à désigner les personnifications (Augé, Anatolé, Musica...) des douze heures du jour ou de la nuit.

Par souci d'unité, il est de bon sens d'écrire les **Muses**, lorsque l'on parle des neuf déesses. Mais, et toujours au nom de l'unification, il est préférable d'aligner **Clio, muse de l'Histoire** ou **Melpomène, muse de la Tragédie**, sur **Neptune, dieu de la Mer**, et **Vénus, déesse de l'Amour**, etc., avec une capitale au déterminatif.

Bien entendu, hors le sens mythologique, le mot *muse* reste avec une minuscule initiale : **Cette jeune comédienne est la muse de ce peintre au talent prometteur.** Néanmoins, la majuscule doit être acceptée quand l'inspiration poétique ou lyrique sera en quelque sorte personnifiée ou traitée en allégorie : « **À la fin, le malheureux garçon, impatienté, envoya son poème au diable et congédia la Muse (on disait encore la Muse en ce temps-là).** » (Alphonse Daudet, *Le Petit Chose.*) ; « **De ma seizième à ma dix-huitième année [...], à cet âge divinement inconscient où nous subissons vraiment l'ivresse de la Muse et où le poète produit des odes comme le rosier des roses.** » (Théodore de Banville, *Les Cariatides.*)

Il faudrait être grisé par la « Muse verte », ou « muse verte » – l'absinthe –, pour voir la muse de la Poésie dans la vieille expression *donner la muse...* qui signifie « leurrer de promesses » (cf. *amuser*).

Jean-Pierre Colignon

1. Attention aux confusions avec la muse de la Comédie !

Courrier des internautes

Question : *On lit dans un journal : « 81, ce sont, à ce jour, le nombre de cas de grippe sévère, depuis le début de l'épidémie... » Ne trouvez-vous pas bizarre « ce sont » ?*

Réponse : Vous avez raison. Il s'agit là d'une syllepse grammaticale malvenue. La langue française accepte généralement cet accord selon le sens, nommé parfois aussi « accord d'intention », comme dans « Un grand nombre de passants se sont arrêtés devant la vitrine ». Les grammairiens tolérants voient alors dans « Un grand nombre de » une sorte de locution prépositionnelle amenant le sujet de bon sens « passants ».

Mais le journaliste que vous citez met en relief « 81 », repris par « le nombre » : c'est l'information essentielle, malgré le pluriel, logique évidemment, de « cas ». Il aurait dû écrire « **81 : c'est, à ce jour, le nombre de cas de grippe sévère, depuis le début de l'épidémie...** »

Cette erreur est d'ailleurs étonnante pour deux autres raisons :

On observe premièrement une évolution inverse dans les médias, où l'on entend de plus en plus « Une centaine de personnes s'est massée devant la maison », qui me gêne, ou « La plus grande partie d'entre eux a préféré partir », que j'accepte plus facilement.

Et deuxièmement, « ce sont » est parfois contesté dans l'absolu. Il est vrai que « c'est nous » et « c'est vous », dont personne ne songe à mettre le verbe au pluriel, accèdent le raisonnement de ceux qui ne trouvent rien à redire à « C'est mes enfants ». Je préfère toutefois m'en tenir à « Ce sont mes enfants », qui entraîne évidemment l'imparfait « C'étaient mes enfants », le futur « Ce seront mes enfants », etc.

André Choplin



Mersonnes et persons

On a féminisé des mots apparemment mâles, alors qu'ils s'appliquaient à des femmes. Que voilà une bonne et juste chose. On dira donc *une tribune* pour une dame qui tient excellemment le rôle de très viril tribun. Mais il faudrait encore que la réciproque existât. On ne dira plus une sentinelle pour *un sentineau* ou une recrue dans l'armée pour *un recru* qui ne sera pas de fatigue, mais au contraire, très dispos pour aller se faire casser la gueule. De même, doit-on dire une personne, alors qu'on envisage un homme équipé de tout ce qu'il faut ? On dira *un person*. Mais pensons-y : peut-on déclarer « personne » une dame qui n'est pas père, mais mère ou en capacité de l'être ? On dira donc *une mersonne*. On y voit plus clair.

Bernard Leconte

Nous remercions l'artiste belge Philippe Geluck de nous avoir autorisés à reproduire l'un des dessins de sa célèbre série de bande dessinée *Le Chat*.





Le troisième sexe

La grammaire élémentaire affirme que les langues romanes ne connaissent que deux genres : le masculin et le féminin. En revanche, les langues germaniques, les langues slaves, le latin, le grec, ont trois genres : il faut y ajouter le neutre. À l'inverse, d'autres langues (le hongrois, le turc, le japonais...) ignorent totalement la notion de genre. Dans une phrase comme celle-ci : **il a été donné aux Français de comprendre les arts** (Stendhal), comment qualifier le mot *Français* ? Il est masculin, c'est certain. Mais seulement sur le plan grammatical. Sur le plan de la sémantique (science du sens des mots), comment le qualifier ? Est-il masculin ? certainement pas : il n'exclut nullement les femmes. Serait-il neutre ? pas davantage : le mot *neutre* (*ne-uter*, devenu *neuter*, en latin) signifie « ni l'un ni l'autre », ce qui ne convient pas ici, où il désigne à la fois les hommes et les femmes. Il n'est ni masculin ni neutre : il est à la fois masculin **et** féminin. Mais comment qualifier un substantif qui, sur le plan sémantique, est à la fois masculin et féminin ? Les grammaires classiques ne donnent aucune réponse à cette question.

Le seul terme qui paraît convenir est l'adjectif *épicène*. Le *Petit Robert* le définit ainsi : « **Dont la forme ne varie pas selon le genre** ». Cette définition s'applique à des substantifs, comme *élève*, *enfant*, *pianiste*, puisqu'il peut s'agir d'*un élève* ou d'*une élève*. Elle s'applique aussi à des prénoms tels que *Camille*, *Claude*, *Dominique*, qui sont portés par des hommes ou par des femmes.

Mais cette définition est bien restrictive. Quelqu'un qui, à son retour de vacances, dit qu'il a trouvé les Portugais très aimables, ne sous-entend nullement que les Portugaises seraient fort méchantes. Celui qui assure aimer les chats déteste-t-il les chattes ? Bien sûr que non. La grammaire voit ces mots masculins, mais la sémantique les voit *épicènes*, c'est-à-dire masculins **et** féminins.





Il en est de même pour les pronoms *ceux*, *chacun*, *tous*, qui sont masculins sur le plan de la grammaire, mais nettement *épicènes* sur le plan de la sémantique. Quand Victor Hugo écrit « **ceux qui pieusement sont morts pour la patrie** », lorsque Charles Péguy écrit « **heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu** », faut-il comprendre que celles qui sont mortes pour ces mêmes motifs sont mises au rancart ? Évidemment non : c'est la preuve que *ceux* n'est masculin que dans le domaine étroit de la grammaire.

Alors, que faut-il penser des agaçantes redondances « *les Françaises et les Français* », « *les électrices et les électeurs* », si souvent entendues sur les ondes ? *Celzéceux* qui les emploient n'ont probablement jamais lu une page de prose française...

Voilà qui nous amène au barbarisme presque quotidien « *celles-et-ceux* » (qui serait bien mieux orthographié *celzéceux*). Il est pourtant évident que *ceux* aurait le même sens et serait bien plus conforme à l'esprit de notre langue. Ou bien devons-nous aller jusqu'à corriger l'Évangile : *heureux celzéceux qui ont le cœur pur* ?

La télévision nous sert aussi « *bonjour à toutes et à tous* » : *tous* suffirait, sans le moindre machisme. Un ministre a assuré que « *chacune et chacun est concerné par ces attentats* » (en prime, le verbe *être* au singulier, alors qu'il y a deux sujets coordonnés).

Autrefois, on coiffait les mauvais élèves d'un bonnet d'âne. Le temps est-il venu d'inventer le bonnet d'ânesse et d'âne, qui coifferait fort élégamment certaines têtes ?

André Cherpillod

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





Jean Ramponneau

descendants imprévus

La généalogie réserve bien des surprises. Celle des mots, l'étymologie, également. Jean Ramponneau (1724-1802) fut un célèbre cabaretier dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Son établissement parisien, Le Tambour royal, pouvait accueillir jusqu'à six cents clients à la fois. Sa devise : *Monoye fait tout*. Sa franchise s'assortissait d'une verve poétique :

« Voyez la France accourir au tonneau
Qui sert de trône à M. Ramponneau. »

Dans son ouvrage *Tableau de Paris* (1782-1788), Louis-Sébastien Mercier (1740-1788) évoque ainsi l'établissement : « *Le monde, le demi-*

monde, le bas-monde et l'immonde
s'attablaient pêle-mêle aux rudes
bancs du Tambour royal. »

Vendant la pinte¹ de vin un sou de moins que ses concurrents, sa renommée fut telle qu'elle enrichit le vocabulaire avec diverses acceptions de son patronyme, adjectivé, substantivé ou verbalisé.

Ramponneau :

- Synonyme d'*ivre* (1780).
- Désigne divers vêtements (bonnet par exemple).
- Petite tabatière en forme de tonneau (1780).
- Petit couteau (1802).





- Jouet constitué d'une petite figurine munie à sa base d'un plomb la faisant se relever quand on la renverse, d'où le sens également de « coup violent, bourrade ».
- Marteau de tapissier dont l'une des branches se termine par un arrache-clou (1904).
- Croquemitaine dont on menace les enfants dans le Sud-Ouest.

Ramponner :

- Moquer, railler, rabrouer, invectiver quelqu'un.

Bien abreuver ses clients permet, parfois, d'entrer dans le dictionnaire et, des décennies plus tard, d'éviter aux mioches les caresses du martinet. Décidément, le vin mène à tout !

Gilles Fau

Délégation du Lot

Éléments bibliographiques :

Le Goût de l'ivresse. Boire en France depuis le Moyen Âge (ve-xxi^e siècle), de Matthieu Lecoutre (Belin, 2017).

Crus et cuites. Histoire du buveur, de Didier Nourrisson (Perrin, « Pour l'histoire », 2013).

Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey (Le Robert, 1994).

1. Mesure de Paris : 0,93 litre.

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.





Intrusions

Ancien directeur de la SNCF, lauréat en 1988 de la Dictée de Bernard Pivot, Maurice Barthelemy est décédé cet été. Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse. Voici le texte qu'il nous avait adressé en 2017.

Avez-vous remarqué que, dans les conversations entre jeunes (ou moins jeunes), le plus souvent au milieu d'une cascade de phrases tronquées, d'expressions au sens approximatif, on entend dix fois, vingt fois, des intrus parfaitement inutiles. Ce sont, pêle-mêle « en fait, voilà, bon, du coup, et tout et tout, mais bon, on va dire, vous voyez, je veux dire... ». Et j'en passe.

Pourquoi cette prolifération ? La cause réside sans doute dans une connaissance limitée et imparfaite de notre langue. Incapables d'exprimer une pensée par des phrases correctes, bien construites, qui s'écoulent comme un long fleuve tranquille, les locuteurs bouchent les trous de vocabulaire, les arrêts, les incertitudes, les hésitations, par ces palliatifs incongrus, quand ce ne sont pas les « *eah...* » constamment répétés, qui jouent le même rôle.

D'où vient cette regrettable habitude ? Faut-il incriminer l'enseignement primaire actuel ? Peut-être.

Où est le temps où l'on apprenait par cœur (horreur !) les règles de grammaire, où l'on s'exerçait à construire une expression, une phrase, un paragraphe, pour aboutir à une forme correcte, sinon élégante ? Le temps où l'on décortiquait un texte littéraire, en identifiant les propositions principales, débusquant les subordonnées avec leurs variantes, saluant avec respect les propositions indépendantes ? Le temps où l'on apprenait par cœur des poésies, des tirades des tragédies classiques, récitées à chaque classe ? Ces exercices contribuaient à meubler les esprits d'une mécanique





précise pour exprimer idées et sentiments avec une diction soignée.
Hélas, à l'heure des SMS, des courriels, des mitraillages du rap, des
anglicismes qui s'étalent impudemment, comment pourrait-on
acquérir une élocution réfléchie ?

Hélas, douce France, ton langage s'en va en déliquescence.
Jacqueline de Romilly – *Dans le jardin des mots* (Éditions de Fallois,
2007) – appelle ces mots « des béquilles », dont il convient de se
débarrasser pour marcher... et écrire.

Maurice Barthelemy

Sourire

Quelques définitions transmises par Jacques Guillet.

Facebook. Le seul endroit où tu parles à un mur sans être ridicule.

Autobus. Véhicule qui roule deux fois plus vite quand on court après
que quand on est assis dedans.

Porte-clés. Invention très pratique qui permet de perdre toutes ses
clés d'un coup au lieu de les perdre une par une.

GPS. Seule femme que les hommes écoutent pour trouver leur
chemin.

Grand amour. Expression datant du x^ve siècle, lorsque l'espérance de
vie était de 35 ans.





Carpette anglaise*

De la Carpette au Tapis, l'académie fait le ménage...

M^{me} Anne Hidalgo, maire de Paris, a été cette année balayée par le jury de l'académie de la Carpette anglaise, présidé par Philippe de Saint Robert. Elle s'est vue affublée du prix de la Carpette anglaise, le 13 décembre 2017, pour l'utilisation prioritaire et intensive de l'anglais comme langue de communication de la Ville de Paris à destination des touristes et des étudiants étrangers, et pour avoir d'abord fait projeter, en février 2017, sur la tour Eiffel, le slogan « Made for sharing » pour la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024.

C'est M. Donald Tusk, président du Conseil européen, qui a aspiré le prix à titre étranger pour s'être exprimé en priorité en anglais, excluant notamment le français, qu'il se refuse à apprendre.

* * *

Après la Carpette d'hiver, le Tapis du printemps : le jury de l'académie de la Carpette anglaise a décidé de créer un prix annuel dénommé « Tapis rouge », destiné à une personnalité qui illustre et défend la langue française.

Marc Favre d'Échallens

* Le jury est composé de représentants du monde littéraire, syndical et associatif [Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Courriel (Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC)].

Anne Cublier, Paul-Marie Coûteaux, Benoît Duteurtre, Dominique Noguez et Marie Treps sont membres de cette académie.





Jadis et naguère

Voici deux des « étrangetés oubliées et savoureuses » trouvées dans les comptes rendus des réunions du conseil municipal de La Ferté-Beauharnais (Loir-et-Cher) à partir de 1802.

« Le jury était composé de MM. Auger, [...] et Damoulin, artiste vétérinaire à Romorantin. » (*Journal de la Préfecture*, 24 juin 1809, n° 24.)

Artiste vétérinaire. « Les premières écoles vétérinaires créées dès 1762 (cf. Bourgelat) enseignaient l'art vétérinaire. Elles formaient donc des artistes vétérinaires.

À partir de 1813, les vétérinaires formés à l'école d'Alfort portaient le titre de *médecins-vétérinaires* (5 ans d'études) et ceux de l'école de Lyon, celui de *maréchal-vétérinaire* (3 ans d'études). On appelait alors *artistes vétérinaires* les maréchaux-ferrants et les maîtres de poste agréés par le préfet pour pratiquer l'art vétérinaire dans leur département. »

(*Dictionnaire des sciences animales.*)

* * *

« ... ces foires sont consacrées seulement à la vente de bêtes aumailles, des bêtes chevalines et de cochons gras... » (*Arch. mun.*, 17 avril 1848.)

Bêtes aumailles. « **Aumaille.** subst. fém. et adj. Vieux

I.– Emploi subst., rare

A.– Au plur. (coll.). Gros bétail de bêtes à cornes. *Troupeau d'aumailles* (Besch. 1845).

– Au sing. (et plur.). Tête de gros bétail :

1. *Aussitôt que l'enfant vit les grands bœufs du père Caillaud... il se sentit chatouillé dans son orgueil d'avoir une si belle aumaille au bout de son aiguillon.* G. Sand, *La Petite Fadette*, 1849, p. 34.

2. *Ah! J'en ai, ... du bétail! ... Douze chevaux, sept cents moutons, deux cents aumailles!* J. Richepin, *Le Chemineau*, 1897, p. 119.

B.– P. ext., plus rarement. Bétail que l'on engraisse. *Les aumailles puantes et incomestibles du comptoir* (Bloy, *Journal*, 1903, p. 149).





II.– Emploi adj. [fém. plur.]. "Terme d'Ordonnance des Eaux et Forêts, qui ne se dit que des bêtes à cornes, comme Bœufs, Vaches, Taureaux. *Un troupeau de bêtes aumailles*" (Ac. 1798-1835). » (CNRTL [Centre national de ressources textuelles et lexicales].)

Christina Nordin

Être en

Être ou ne pas être ? Dilemme shakespearien si souvent évoqué ! En être ou ne pas en être ? Question qui engage, disqualifie ou parfois discrimine. « Être en... *capacité, en possibilité ou en situation* », ou autre expression du même genre, sont-ce des locutions utiles ?



Quand quelqu'un a les qualités demandées ou se trouve dans les conditions requises pour accomplir une action donnée, il en **est capable**, tout simplement. Lorsqu'un responsable est autorisé par sa fonction à prendre telle ou telle décision, il **peut** opter pour le parti choisi. Si un candidat malheureux se relève de son échec et repart courageusement, il rebondira diront les modernes.

« Être en situation de rebond » va-t-il le faire sauter plus haut ?

Les spécialistes du droit social expliqueront doctement pourquoi une personne déficiente doit être dite « *en situation de handicap* » au lieu d'être une **personne handicapée**. La différence échappe au commun des mortels. Ces formules alambiquées se veulent savantes. Ce sont des circonlocutions qui alourdissent le texte sans aider à sa compréhension. **Être capable** ou **pouvoir** ont un sens clair. Ils n'ont nul besoin de substituts.

Maurice Véret





Oukases langagiers

Roger Rialland nous a adressé : « *Un texte excellent, précurseur... de Jean-François Revel. Il aurait pu être écrit aujourd'hui en réponse à "l'écriture inclusive". Une belle leçon de français.* »

Il s'agit d'un article intitulé « Le sexe des mots », à lire sur le site chezrevel.net. En voici des extraits.

Byzance tomba aux mains des Turcs tout en discutant du sexe des anges.

Le français achèvera de se décomposer dans l'illettrisme pendant que nous discuterons du sexe des mots. [...]

Une langue bouge de par le mariage de la logique et du tâtonnement, qu'accompagne en sourdine une mélodie originale. Le tout est fruit de la lenteur des siècles, non de l'opportunisme des politiques. L'État n'a aucune légitimité pour décider du vocabulaire et de la grammaire. Il tombe en outre dans l'abus de pouvoir quand il utilise l'école publique pour imposer ses oukases langagiers à toute une jeunesse. [...]

Si notre gouvernement veut servir le français, il ferait mieux de veiller d'abord à ce qu'on l'enseigne en classe, ensuite à ce que l'audiovisuel public, placé sous sa coupe, n'accumule pas à longueur de soirées les faux sens, solécismes, impropriétés, barbarismes et cuirs qui, pénétrant dans le crâne des gosses, achèvent de rendre impossible la tâche des enseignants...

Jean-François Revel





Synégore et logographe

Synégore (de *synêgoros*), conformément à l'étymologie (*sun*, « avec » et *agoreuein*, « parler en public »), désignait, à Athènes, l'orateur qui, avec l'autorisation du jury, prenait la parole après les plaideurs : soit un simple particulier, soit un avocat, privé ou public.

Aujourd'hui, on peut considérer que cette fonction n'existe plus puisque, en droit privé, ce sont les avocats ou les parties qui s'expriment, tandis que, au pénal, la défense a la parole en dernier.

Reste la seule intervention qui pourrait rappeler celle du synégore : celle du rapporteur public (ancien commissaire du gouvernement), en droit administratif, mais qui n'est pas choisi par les parties. Ce vocable, inconnu de l'Académie comme du Littré, mais également du *TLF*, ne figure que dans les dictionnaires Larousse en plusieurs volumes et dans l'*Encyclopédie universelle du XX^e siècle*.

On peut donc dire qu'il n'a qu'un intérêt historique.

Logographe, en revanche, est bien connu des lexico...graphes. Malgré sa paronymie, il n'a rien à voir avec la devinette appelée « logogriphe », où *griphe* vient de *griphos*, « filet », au figuré « énigme ». D'une part, il s'est d'abord appliqué à l'Antiquité : en 1615, aux premiers prosateurs grecs, et spécialement aux historiens jusqu'à Hérodote ; puis, en 1876, avec Littré, au rhéteur qui composait des discours, des plaidoyers pour des clients. Il mériterait peut-être d'être actualisé !

D'autre part, sous la Révolution, il désignait celui qui notait les discours de l'Assemblée nationale en utilisant la logographie, et *Le Logographe* fut le titre d'un journal qui, en 1791-1792, rendait un compte détaillé des séances législatives. Littré note aussi « celui qui écrit aussi vite que la parole. On dit plutôt sténographe ».

Et, en effet, **logographie**, mot formé en 1757 en théorie du langage, avait reçu le sens de « notation abrégée du discours », et a disparu





avec l'apparition de **sténographie**. C'est Voltaire qui a emprunté ce mot en 1771 – mais à propos d'une écriture codée, une **cryptographie** –, à l'anglais *stenography*, créé en 1602 par John Willis. Dauzat en donne une première attestation en 1572, mais elle concerne en réalité la **stéganographie** « écriture en signes secrets ». C'est Bertin (Théodore, Pierre) qui l'a employé pour la première fois au sens actuel, en 1792, dans un traité. C'était un peu tard pour la 5^e édition du *Dictionnaire de l'Académie*, qui l'enregistre dans la suivante (1835) comme « **l'art d'écrire par abréviations, d'une manière aussi prompte que la parole** ». Elle connaît aussi la **tachygraphie**, considérée comme synonyme, ce que font tous les dictionnaires jusque dans les années cinquante. Tous, sauf celui de Littré, qui a manifestement bien étudié la question et compare les deux : « **La sténographie retranche toutes les voyelles, et indique les finales entières par des signes particuliers, ce que ne fait pas la tachygraphie.** »

La synonymie est oubliée dans les années 1980, avec l'apparition d'un « *appareil enregistreur de vitesse* ».

Oublions la vitesse, et revenons-en à celui qui composait des discours, des plaidoyers pour des clients. Aujourd'hui, il est toujours vrai que la plupart des politiques n'écrivent pas eux-mêmes leurs discours : ils ont recours à ce que l'on appelle pudiquement des « plumes ». Ne mériteraient-elles pas ce doux nom de *logographe* ?

Mais attention à ne pas sortir du mode de pensée de la personne que l'on sert. Le président du Sénégal Abdoulaye Wade, lui, ne prend pas de gants pour fustiger l'auteur du discours de Nicolas Sarkozy sur l'homme africain qui refuserait d'entrer dans l'histoire : « *Il arrive qu'un président soit victime, passez-moi l'expression, de son nègre !* »

Jacques Groleau





Des sous ! (2)

Valoir son pesant d'or

Valoir son pesant d'or, c'est avoir une grande valeur.

Le **besant** est une ancienne monnaie de la colonie grecque de Byzance. Elle existait en or et en argent, d'où la nécessité de préciser le métal dont elle était faite. Elle tire son nom de la ville où elle était frappée : *Byzantium nummus*, « monnaie de Byzance ».



Le nom s'abrégea et se corrompit en *besant*, mot que l'on trouve encore dans la 6^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

N'étant plus compris, le nom se corrompit davantage en *pesant*.

La corruption fut facilitée par le fait que l'adjectif *pesant*, « lourd » (du participe présent *pesant* ; du verbe *peser*), s'est substantivé avec le sens de « poids » : « *Le parricide devra se racheter en donnant tout son pesant d'or, ou deux fois son pesant d'argent.* » (Michelet.)

Sans sou ni maille

Être sans sou ni maille, **n'avoir ni sou ni maille**, c'est être désargenté.

La **maille** valait un demi-denier, c'est-à-dire pas grand-chose, pratiquement rien.

Avoir maille à partir avec quelqu'un

Avoir maille à partir avec quelqu'un, c'est être dans une contestation difficile avec lui, c'est avoir avec lui un différend peu soluble.

Partir (du lat. pop. *partire* ; de *pars*, *partis*, « part ») a d'abord signifié « partager ». On retrouve ce sens dans, par exemple, **partition** (la partition des Indes, la partition de l'Allemagne, etc.) et dans **mal réparti**. Le sens a ensuite évolué vers « séparer, se séparer, s'en aller » (partir).





Quant à la **maille**, elle était, sous les Capétiens, la plus petite pièce de monnaie qui existât.

Avoir une maille à partager était donc chose impossible, à moins de couper la pièce en deux, ce qui n'aurait arrangé personne.

N'avoir plus un écu vaillant

Écu avait d'abord été le nom d'une monnaie d'or frappée sous le règne de Louis IX (1226-1270) et qui avait pour type l'écu héraldique fleurdelisé – d'où son nom – dans une rosace, et au revers, la croix et les lys avec le nom du roi et une devise religieuse.



Plus tard, le nom d'**écu** fut donné à d'autres monnaies : sous Philippe VI (1328-1350), l'écu à la chaise ; sous Charles VI (1380-1422), l'écu à la couronne ; sous Louis XI (1461-1483), l'écu d'or au soleil (1475) ; sous François I^{er} (1515-1547), l'écu d'or – la croisette ; sous Louis XIV (1643-1715), l'écu blanc, en argent, de la valeur de compte ancienne de l'écu d'or, soit trois livres ou soixante sous. Par la suite, Louis XIV mit encore d'autres écus en circulation : en 1689, en 1693, en 1701, en 1704 (l'écu aux palmes, l'écu aux insignes...). D'autres encore furent frappés sous Louis XV (1715-1774) et Louis XVI (1774-1791) : l'écu aux trois couronnes, l'écu vertugadin, l'écu aux lauriers.

Le dernier écu d'argent frappé est l'écu républicain de l'an II.

Mettre écu sur écu : économiser, thésauriser.

Avoir des écus à remuer à la pelle : être très riche.

Avoir des écus moisiss : avoir des écus qui ne circulent pas, qui moisissent dans un coin ; être riche et avare.

Écu changé, écu mangé signifie qu'une somme entamée risque d'être entièrement dépensée.

Être au bout de ses écus : n'avoir plus d'argent.

N'avoir pas, plus un écu vaillant (qui vaille quelque chose), être démuné.





C'est trois francs six sous

Fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Maupertuis (19 septembre 1356), le roi Jean II est finalement libéré après le traité de Brétigny (8 mai 1360), qui abandonne à Édouard III toutes les provinces du Sud-Ouest, le Ponthieu, Calais, etc., et le traité de Calais, contre la promesse d'une rançon de trois millions d'écus d'or garantie par la remise aux Anglais de son frère, Philippe d'Orléans, et de deux de ses fils, Louis et Jean, comme otages.

Il s'emploie alors à honorer son engagement. Mais il avait déjà tellement avili sa monnaie qu'il doit en créer une autre, un nouvel

écu d'or, qui porte à l'avvers son image, le

représentant casqué et à cheval – donc « franc »

(libre) – et son titre, *Francorum Rex*, « Roi des

Francs ». C'est sans doute pour ces raisons

que le nouvel écu, plus riche en or

(3,877 g d'or fin) fut rapidement appelé

franc.



Mais ayant appris que son deuxième fils, Louis,

duc d'Anjou, otage en Angleterre, s'était enfui du

pays, il retourna se constituer prisonnier à Londres, où il mourut peu après, le 8 avril 1364. Et la rançon ne fut jamais payée.

Le choix du franc comme monnaie par la République française symbolise l'affranchissement du peuple libéré du joug royal.

Le **franc-or** de 1803 (dit de Germinal), avec des pièces de 20 et 40 F sur le pied de 15,5 fois la valeur de l'argent, sera une monnaie de référence dont les caractéristiques seront déclinées dans toute l'Europe sous différents noms, telle la lire italienne.

Nous ne connaissons qu'une seule expression à laquelle le franc ait donné naissance : **C'est trois francs six sous**, pour parler d'une somme très minime.

(À suivre.)

Stéphane Brabant



Tableau d'horreurs



– L'Institut catholique de Paris (ICP) est largement ouvert à l'apprentissage des langues étrangères (huit langues enseignées dont quatre au niveau licence). Le site internet en français ne comporte pas de ces anglicismes que l'on trouve couramment sur les sites universitaires. Même l'« email » est remplacé par *courriel*.

Quelle inspiration aberrante a guidé le concepteur et quelle négligente attention des responsables a laissé paraître la mention CATHOLIC UNIVERSITY OF PARIS sur le sceau de l'ICP ? Les anglophones, auxquels on fait cette servile concession, auraient-ils été incapables de comprendre UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE PARIS ? Les voies de l'absurdité sont insondables...

– Les Champs-Élysées, « la plus belle avenue du monde », se plaît-on à la qualifier en France, devra bientôt se dire, entre nous, « *the most beautiful avenue in the world* ». En effet, les mentions en anglais fleurissent en grand nombre sur les vitrines. Ainsi Peugeot, Séphora,



Monoprix affichent sans vergogne des messages en anglais sans se donner la peine de les traduire en français. Curieusement, c'est un magasin Disney qui affiche « Offres magiques » sans traduction en anglais. Voilà une marque de respect de la langue des autochtones. Nos sociétés commerciales françaises ne pourraient-elles pas faire aussi bien ?

– L'épidémie de prurit angloïde vient de toucher la région du Grand Annecy. Il se manifeste par la création d'un groupement d'intérêt touristique dénommé Annecy Mountains.



Sur le site qui lui est consacré, on apprend que cette maladie trouve son origine dans « *une volonté commune des collectivités territoriales et des offices de tourisme concernés de travailler ensemble au bénéfice d'un territoire qui fait sens [sic], un territoire pertinent [re-sic] d'Annecy aux Aravis...* ». À la trahison linguistique s'ajoute l'emploi d'un jargon prétentieux de publicitaire. Un diaporama accessible sur ce site est ponctué de titres comme « *Annecy inspired mountains, A place to visit, A place to invest...* ». Attention qu'elle ne devienne pas pour les francophones un endroit à éviter.

Marceau Déchamps



Tableau d'honneur



– Le site du magazine *Le Moniteur*, bien connu du monde du bâtiment et des travaux publics (BTP), a mis en ligne, en décembre 2017, un article intitulé

« L'UNSAFA veut davantage de Molière sur les chantiers ». Que vient donc faire Molière dans cette galère ?

La clause Molière est une clause d'interprétariat, introduite dans les marchés publics. Elle fait obligation à l'entreprise, en cas d'emploi de travailleurs étrangers, de s'assurer que les consignes et les indications opératoires données en français seront bien comprises par tous les ouvriers. Cela passe par un niveau minimum de connaissances en français des ouvriers étrangers ou la présence permanente d'un interprétariat sur le chantier.

L'UNSAFA (Union nationale des syndicats français d'architectes) a salué la décision du Conseil d'État validant cette clause. Elle justifie son appui, non seulement par les exigences de sécurité, mais aussi par celles de qualité. Les responsables de l'UNSAFA estiment en effet que l'incompréhension, lors des échanges, est source de malfaçons qui peuvent être graves et en tout cas préjudiciables. Pour notre part, nous nous réjouissons que Molière vienne aussi défendre notre langue avec un casque et des chaussures de sécurité.

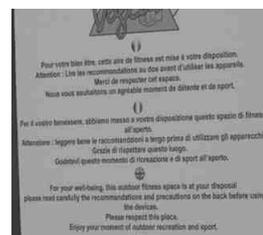
– La délégation des Pays de Savoie est toujours aussi active et efficace pour l'application de la loi du 4 août 1994.

Cette fois, c'est Marcel Girardin qui a obtenu un succès significatif auprès de la commune de Voglans (Savoie). Après une intervention

orale lors d'un conseil municipal, l'envoi de lettres et messages, il a obtenu que deux panneaux bilingues français-anglais, soient remplacés par des panneaux trilingues (ajout de l'italien). Nous félicitons Marcel Girardin pour ce nouveau succès et accordons quand même un satisfecit au maire de Voglans, qui a bien voulu se rendre aux arguments de notre militant.

– L'Alliance Champlain, est une association calédonienne militant pour la francophonie et le plurilinguisme. Son président, Daniel Miroux, est un fidèle adhérent de DLF depuis vingt ans. Il nous tient informés de ses actions et cette année, c'est un grand dossier de presse qu'il nous a fait parvenir avec de nombreux articles détaillant les actions entreprises ces deux dernières années : dictées, rencontres, concours organisés par cette association, qui ne ménage pas ses efforts pour promouvoir la langue française et la diversité linguistique locale (langues kanak et autres langues parlées en Nouvelle-Calédonie). Bravo à l'Alliance Champlain, à son président et aux membres actifs de cette association dynamique.

Marceau Déchamps



Le français pour Louis Bachoud

Invité le 14 novembre (voir p. II) à évoquer la restauration de son château fort de Droisy, l'architecte Louis Bachoud a commencé son exposé par une déclaration d'amour à la langue française. C'est donc des extraits de ce passage que nous reproduisons, laissant aux lecteurs le soin de lire la suite sur le site de DLF ou de dévorer le passionnant ouvrage : *Histoire de pierres* (Valensin, 2016, 190 p., 23 €).



© Daniel Desmars

Certains parmi vous me connaissent, d'autres me voient apparaître. Je suis un pied-noir fier de ses origines. J'ai vécu d'abord en exilé nomade dans le monde, comme architecte, et ensuite devenu plus métropolitain, comme restaurateur d'un château fort oublié du XII^e siècle.

Ma seule patrie est donc la langue française, comme l'a énoncé Albert Camus. Vous savez cependant, comme l'exprime Marie du Deffand que : « *La vie se passe... en absence, on est toujours entre le souvenir, le regret et l'espérance.* » (*Maximes et Pensées*, 1780.)

Je suis donc enfin parmi vous... avec l'espoir de participer à la défense de la langue qui me porte. En effet, j'arrive au moment où les falsifications et modifications de la langue française prennent une dimension qui me force à réagir.

Parler du sexe de la grammaire alors que le système scolaire souffre de maux bien plus préoccupants me semble très frivole. 314 professeurs de français s'engagent à ne plus enseigner la règle d'accord selon laquelle



le masculin l'emporte sur le féminin. Cela rappelle Constantinople en 1453. Alors que les forces turques s'apprêtaient à entrer dans la ville, le clergé byzantin était occupé à discuter de la question transcendante du sexe des anges, facilitant ainsi la prise de la ville. [...] Il me devient donc essentiel, impérieux pour moi, de me joindre au carré des hussards de la défense de la langue française pour qu'elle ne soit pas atrophiée, estropiée et que la culture française soit restaurée dans sa véritable grandeur.

Je suis né dans le port d'Alger, sur un bateau qui partait vers la Grèce. [...] et ne revint vers la France et ensuite l'Algérie que chassé par l'ennemi nazi ou fasciste [...].

Ces années d'enfance, puis d'adolescence, passées en ces lieux, sont des éclats lumineux de vie dans l'empilement des années d'exil.

En ces temps-là, les religions étaient des traditions que nous fêtions ensemble, musulmans, juifs et chrétiens. Le douar de Boucaïd, où j'ai habité, était alors un hameau, et tous les gourbis m'étaient ouverts. La beauté des paysages, la proximité des animaux, l'apprentissage d'une rude nature, le parler carné de ces hommes calmes et hospitaliers m'ont fait écrire le conte maghrébin *L'Oiseau des profondeurs*, que je dédie à ces années où l'Algérie était un pays de peuplement qui générait une culture française assimilant, lentement, trop lentement peut-être, les différences entre peuples. Je voulais être professeur de latin-grec et par là même, intuitivement, lier un passé linguistique à mon avenir de citoyen français et enseigner, dans le pays maghrébin, cette langue que le comte de Rivarol qualifiait de « *sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine* ».

Je fermai la porte de mon pays natal en 1962, quelques semaines avant les accords d'Évian. [...] Mon seul bagage était la culture française dont nous étions nourris. [...]

Ma patrie reste donc uniquement la culture française, qui s'exprime par la langue, la création artistique, la spiritualité, l'éthique, la vie de l'esprit, la connaissance, l'étude de la nature. [...] Ce bien m'était précieux et je l'ai porté par mon travail d'architecte à travers le monde, dans ses expressions les plus connues, la langue, le patrimoine bâti, les arts





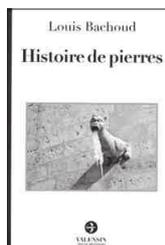
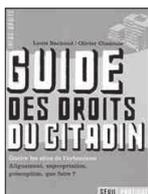
architecturaux, littéraires et picturaux, la rigueur de la pensée, le doute dans la création, le bien vivre et la cuisine. En un mot, j'étais fièrement un représentant de la Culture française.

Les évènements ont voulu que je rencontre en 1980 des pierres qui m'ont parlé. Le hasard n'existe pas. « *Il n'y a rien de contingent dans la nature* », affirme catégoriquement Spinoza dans son *Éthique*. « *Toutes les choses existent par nécessité, et leurs relations causales sont également déterminées par nécessité.* »

Il était donc nécessaire que cet exilé restaure et fasse revivre un tas de pierres qui enfermaient un fragment de l'histoire nationale. C'était une conquête et une implantation définitives. Il était donc essentiel que je m'ancre dans ce champ de ruines perché sur la rive d'un ru qui s'appelle la Crise.

À cent kilomètres de Paris. [...] Une tour qui s'ouvrait comme quartiers d'orange. Des bâtiments construits sur d'autres. Des logis démembrés. Une terre nue, abandonnée. J'en devenais propriétaire en 1980 [...]. Je continue donc à enrichir ce qui m'a été donné et que je juge le plus précieux pour moi : la culture et la civilisation françaises. [...]

Le travail à réaliser était immense. Il fallait [...] faire revivre neuf cents ans d'histoire et de savoir-faire...



Louis Bachoud, architecte, est né en 1935 à Alger.

Formation : ingénieur des Arts et Métiers.

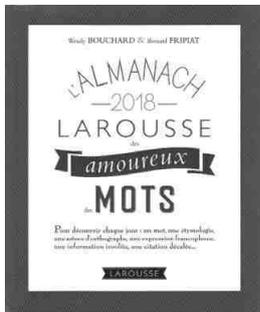
Carrière : architecte, urbaniste, chargé de cours à l'université Robert-Schuman de Strasbourg, professeur au Cefac (Centre d'études et de formation des assistants techniques du commerce, des services, du tourisme) et à l'AFE (Association française d'éclairage). Il a vécu et construit dans de nombreux pays d'Occident et d'Afrique.

Œuvres : *Guide des droits du citoyen. Contre les abus de l'urbanisme* (Seuil, 1999, en col. avec Olivier Chazoulet), *Patrimoine culturel bâti et paysager* (Delmas, 2002, en col. avec Philippe Jacob et Bernard Toullet), *Histoire de pierres* (voir p. 61), *L'Oiseau des profondeurs* (Valensin, 2016) et *L'Algérie* (Valensin, 2017).





Nouvelles publications



L'ALMANACH LAROUSSE 2018 DES AMOUREUX DES MOTS de Wendy Bouchard et Bernard Fripiat

Larousse, 2017, 384 pages, 19,95 €

« Notre » Jean Pruvost vient de nous le révéler, le grand Littré soi-même aurait soupiré : « *Ô mes amis, ne faites jamais de dictionnaires !* » Eh bien, même dissimulé sous le nom d'*Almanach* (de l'arabe *al-manakh*), voici bel et bien un nouveau dictionnaire. Mais quel

dictionnaire ! Dû à une journaliste passionnée par l'histoire de la langue et des chansons françaises, et à un historien féru de linguistique, il va vous combler à tous égards. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, que n'allez-vous pas y trouver ? Chaque jour, un mot, une étymologie, une information insolite, une devinette savante, une interrogation ludique, sans parler de l'astuce du jour, de quoi raviver votre mémoire d'une semaine à l'autre. Évidemment, vous avez grande hâte que je vous en fasse apprécier quelques exemples. Le 4 janvier 1793, fut dénommé, dans le calendrier républicain, jour du lapin. C'est le *Mot du jour*, le lapin s'appelait *cuniculus* dans la Rome antique... Mais *Pourquoi dit-on poser un lapin ?* L'astuce du jour : ne pas confondre *égayer* et *s'égailler*. Et une citation dont il faut deviner l'auteur. Sautons à pieds joints au 14 juillet. L'évènement est la « Fête de la Fédération », le mot du jour, la *fraternité*. Et qui a dit : « *Frères humains qui après nous vivez* » ? L'astuce du jour : « *Des bières, j'en ai bu.* » Vous aurez toutes les réponses, le répertoire des mots du jour et une pertinente bibliographie à la fin de cette délicieuse balade au pays des mots.

Nicole Vallée

* * *

LES MOTS DISPARUS DE PIERRE LAROUSSE

avec une introduction de Bernard Cerquiglini
et une présentation de Pierre Larousse par Jean Pruvost

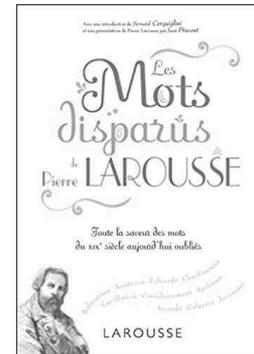
Larousse, 2017, 224 pages, 14,95 €

Comment devient-on lexicographe ? Ou plutôt, quel fut l'itinéraire du créateur de ce monument établi à la gloire de notre patrimoine linguistique, le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* ? Retournons brièvement dans le monde d'hier, largement rural, où les vigoureux parlars régionaux commencent à laisser place





à la langue uniforme du peuple républicain. À Toucy, village bourguignon, Pierre Larousse (1817-1875) vit une enfance paisible, entre l'auberge de sa mère et la forge de son père ; son intelligence se développe au cœur d'une culture riche et variée. Dans leurs ballots, les colporteurs transportent des trésors, le jeune garçon y découvre *Robinson Crusoé*, *Paul et Virginie*, Voltaire et Rousseau, sans ordre ni programme imposé. À l'école, l'instituteur saura déclencher sa vocation, tout au moins la première !



Mais nous sommes en 1838 et Jules Ferry est encore loin. Dans la classe unique, avec une centaine d'élèves de 5 à 17 ans, le travail du maître est soumis à la rigidité de l'instruction religieuse obligatoire, des prières matin et soir, d'une stricte surveillance des autorités (le maire, le curé, le préfet...). Dans ce carcan, où est l'épanouissement pédagogique ?

C'est ainsi que, à peine deux ans après la nomination qui faisait de lui la fierté de sa famille, Pierre Larousse saute le pas et monte à Paris, décidé à assouvir son insatiable curiosité intellectuelle. Étonnant personnage, peut-être déjà convaincu de son destin, sans avoir encore pour autant les moyens de le réaliser. Car il a beau être titulaire d'un solide brevet d'enseignement du premier degré, il n'a pas son bac et l'accès à l'université lui est donc bloqué. À la bibliothèque Sainte-Geneviève, autodidacte anonyme, animé d'une volonté de fer, il lit avidement tout en rédigeant des fiches, précieux matériau de l'œuvre ultérieure. À l'institution Jauffret, internat privé d'excellent niveau où il travaille en tant que répétiteur, il laissera le souvenir du « pion qui rêvait de publier un dictionnaire comme on n'en avait vu, une encyclopédie populaire ». C'est dans ce cadre qu'il va développer son talent de didacticien en créant des manuels, plusieurs revues pédagogiques, *L'Émulation*, *L'École normale*, *journal de l'enseignement pratique*, qui représentent, nous dit Jean Pruvost, une sorte de formation continue avant la lettre. Désormais reconnu dans le milieu de l'enseignement, il sera en mesure de développer sa conception de la lexicologie, « *l'art de bien rendre ses pensées* », saisir le sens des mots, trouver l'expression la plus juste. Et si le présent ouvrage porte en sous-titre « les mots oubliés », il ne s'agit aucunement d'un cimetière de vocabulaire, mais de l'évocation vivante d'un siècle dont le lexique dominant est celui de l'agriculture, de la sylviculture et du chemin de fer tout neuf. Mais tout n'est pas perdu, car Bernard Cerquiglini a retrouvé dans la francophonie quelques termes spontanés (*se défâcher*, *débourgeoiser*, *réciproquer*, *cadeauter*, *grèver*, *siester*, etc.), qui sont plus transparents que le verlan et ne dépareraient pas dans notre vocabulaire exténué !

Monika Romani





LE BOUQUIN DES MOTS SAVOUREUX, COCASSES ET POLISSONS, de Daniel Lacotte

Robert Laffont, « Bouquins », 2017, 992 pages, 30 €

L'amour fou de Daniel Lacotte pour ces termes et expressions désuets qui enflamment un texte est contagieux. On reste *éplapourdi* devant ce foisonnement propre à revivifier notre vocabulaire anémique. L'auteur sonne haut et fort « *la trompette de l'émancipation sémantique* », sans aucun tabou, surtout pour la langue verte, friponne et bien crue.

Le lecteur trouvera sûrement son bonheur dans cette *parlure* joyeuse, imagée et poétique : au comptoir de l'*estaminet*, les *gamaches* sont occupés à *asphyxier le pierrot*. Les *fesse-mathieux* ne sont dangereux que pour ceux qui *comptent les étoiles*. *Peu leur chaut* la compagnie des *marjolets*, car ce sont de respectables *fesse-cahier* ! *Cornegidouille*, aurait dit le père Ubu... Le langage est en totale rébellion, « *les mots ont des maux* », nous dit l'auteur, ils se bousculent entre calembours, homophonies et homographies, paronymes et polysémies. Le résultat est succulent. **M. R.**

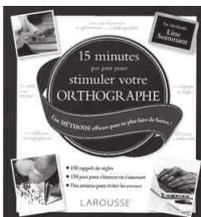


JE T'APPRENDS LE FRANÇAIS, BORDEL, de Sylvain Szewczyk, illustrations de Laura Acquaviva

Flammarion, 2017, 128 pages, 14,95 €

Surtout ne vous laissez pas rebuter par ce titre provocateur, concernant un ouvrage « *d'utilité publique* », dont l'auteur, débarqué d'une autre galaxie, est un passionné de notre langue, qui a passé des années à traquer les fautes des politiciens, et âneries mises en ligne sur les réseaux sociaux. La maquette et les illustrations vous enchanteront

par leur originalité. Il y est traité de tout : accents, expressions déformées, homonymes pervers, textes illisibles, petites annonces incompréhensibles, fautes insupportables à l'oral et astuces pour les pallier, faux amis, absence de logique, apprendre à écrire avec un président... Et grosse cerise sur le gros gâteau : les deux dernières pages en superbes couleurs nous invitent à rire des fautes mais pas des gens car « *la langue française est un facteur d'intégration sociale assez délicat, on l'aime de toute son âme et on n'est jamais tenté de lui être infidèle* » (Anatole France). **N. V.**



15 MINUTES PAR JOUR POUR STIMULER VOTRE ORTHOGRAPHE, de Line Sommant

Larousse, 2017, 160 pages, 10,95 €

Ce bel album à la couverture bleu, blanc, rouge, avec une mise en pages attrayante et un contenu qui n'élude rien des arcanes de la langue, s'adresse plutôt à des adultes en mal de remise en forme scolaire. En effet, Line Sommant, linguiste, professeur à l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle, propose de consacrer

15 minutes par jour à sa méthode. Ce qui correspond au temps limité d'une vie professionnelle chargée. D'où les « astuces », ou moyens mnémotechniques pour aller vite ; et les « jeux » stimulant la curiosité, mais qui ne seront amusants que si les corrigés (en fin de volume) affichent un zéro faute triomphant ! Dans l'urgence, les lecteurs pressés étudieront avec profit la liste non exhaustive des « Mots sur lesquels on peut trébucher », par exemple, *Libye, malgré, mamelle, méditerranéen*, et comprendront pourquoi ils les écrivent mal ; ils sont également invités à mémoriser la page intitulée « Le français correct », qui redresse quelques fâcheuses tournures (*aller au docteur, au jour d'aujourd'hui, perpétrer une habitude, habiter sur Paris*), etc. Reste, pour les puristes, la délicate question de la NO ou « nouvelle orthographe », autorisée par les rectifications de 1990. Pour les conservateurs, ces changements censés simplifier la tâche sont bien déroutants ! **M. R.**

CHER PIERRE LAROUSSE... 26 LETTRES POUR SON 200^e ANNIVERSAIRE, coordination Sylvie Andreu

Bernard Chauveau Édition, 2017, 80 pages, 25 €

Pierre Larousse est né à Toucy (Yonne), le 23 octobre 1817, et pour le 200^e anniversaire de la naissance de celui dont le nom est devenu le nom commun d'un dictionnaire qui rajeunit chaque





année, vingt-six auteurs, représentant la francophonie, lui ont écrit une lettre, chacun à sa façon, un hommage bien senti. Parmi les signataires, notre ami Jean Pruvost, qui complète son prénom de l'Athanase inscrit à l'état civil et le voue à l'immortalité ; Tahar Ben Jelloun, qui pour apprendre tous les mots « *le [le dico] glissait sous son oreiller* » ; Salah Stétié, le diplomate-poète libanais qui manifeste la reconnaissance de l'écrivain, ainsi que celle de tous « *les employés du français comme on est abonné au gaz* » ; Bernard Cerquiglini, qui lui dit : « *Assis à votre table de travail, quatorze heures par jour, il vous a manqué le vent du large. La perception que le français avait d'ores et déjà entrepris son destin mondial [...], qu'il avait vocation à unir ceux qu'Onésime Reclus qualifierait à la fin du siècle de francophones.* » Et parmi les témoignages les plus émouvants figure celui de la 4^e C de la Cité scolaire de Toucy, qui lui offre, « *en s'enjaillant* », un florilège de mots qu'il n'a pas connus et qui, bien que de souche locale ou internationale, procèdent plus de l'argot que de la langue universitaire. Hommage amoureux aussi, de tous, à la langue française, dans sa vitalité et son universalité à préserver, même si Dominique Sampiero dénonce à juste titre les méfaits de l'illettrisme. **Jacques Dhaussy**

À lire ces cinq nouveaux ouvrages publiés en 2017 aux Éditions Garnier, « Les Petits Guides de la langue française, Le Monde », 96 pages, 6,90 €



DES MOTS ET LEURS FONCTIONS. NOMS, PRONOMS, DÉTERMINANTS, ADJECTIFS ET ADVERBES

Roland Eluerd, dessins de Thomas Tessier

« *Quelle que soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer et qu'un adjectif pour la qualifier.* » Que dire de mieux après Maupassant ? Certes, avec la maîtrise des mots et de leurs fonctions propres et incontournables, vous parlerez et écrirez correctement, voire subtilement, notre chère langue française. Les

noms, leur genre, leurs pluriels, leurs déterminants... Les pronoms démonstratifs, possessifs... Les adjectifs épithètes, qualificatifs, attributs... Les adverbes, leur orthographe, leurs fonctions... Tout est brillamment expliqué dans ce petit ouvrage. **N. V.**



CES MOTS VENUS D'AILLEURS. VOLUME 1 et VOLUME 2, d'Olivier Bertrand

Oui, le français a – et fort heureusement – beaucoup emprunté à d'autres langues : au grec, d'abord, pour les scientifiques, à l'allemand, au persan, au turc, au néerlandais, au japonais, au chinois, au hongrois... Quelques exemples : *banquise* (scandinave), *blinis* (russe, *blini*), *édredon* (danois *ederdun*), *fiord*, *ski*, *slalom* (norvégien), *hussard* (hongrois), *karaté*, *judo*, *shogun*, *kamikaze* (japonais), *go*, *yin* et *yang* (chinois), *loustic* (allemand *lustig*), *trinquer* (allemand *trinken*), *mammouth*, *oukaze* (russe), *vampire* (serbo-croate)... **N. V.**



LA FRANCOPHONIE OU LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE, de Mathieu Avanzi et Mélanie Mettra

Qu'ils sont émouvants ces mots des Belges, des Québécois, des Africains. D'*ababa* à *zigonneux*, en passant par *badloque*, *casse-caillou*, *décaniller*, *emmoder*, *garrocher*, *motamoter*, *reimbollion*, *wassingue*, ils sont la preuve d'un français toujours vivace de par le monde. **N. V.**



LE FRANÇAIS DES RÉGIONS, de Mathieu Avanzi et Brigitte Horiot

Nos régions ne sont pas chiches en particularismes et mots bien à elles, parfois incompris dans la région voisine. D'*abat* à *zou*, en passant par *alludre*, *araignoir*, *babahille*, *boudinette*, *cagouille*, *chamineau*, *légramuse*, *manzouère*, *peuchère*, *radache*, *saberlot*, *taillon*, *treuffe*, *vancherelle*, *y*, *ziquette*... Index des termes cités. **N. V.**





Aux Éditions First, deux livres publiés en 2017, 208 pages, 9,95 €

FAIRE LA TOURNÉE DES GRANDS-DUCS. ET 99 AUTRES EXPRESSIONS HÉRITÉES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, d'Hélène de Champchesnel

Cette centaine d'expressions cache des pans entiers de notre histoire. Souvent, elles n'ont pas du tout leur sens apparent, ce qui rend leur découverte ou leur rappel d'autant plus captivants. Ainsi « Mort aux vaches ! » ne menace en rien ces pauvres laitières. Les gens de Pontoise ne sont nullement responsables de l'air hébété que l'on a en revenant. La « vieille » du vieux de la vieille est une institution. Comment la « coqueluche » peut-elle être un engouement déraisonnable ? « Être en rang d'oignon » se gausse du potager. « Battre la chamade », « Les dés sont pipés », « Payer en monnaie de singe », « Une soupe à la grecque »... L'auteur vous en donne avec humour et pertinence l'origine et la signification. Index. **N. V.**



MARCHER À CÔTÉ DE SES POMPES. ET 99 AUTRES EXPRESSIONS POPULAIRES, de Catherine Guennec,

Vous les employez tous les jours. Certaines sont un peu vieillottes, d'autres quasi vulgaires. Qu'importe. Elles disent bien ce qu'elles veulent dire, et l'auteur nous conte leur histoire avec délectation ; nées d'un malentendu, d'un évènement marquant, d'une habitude peut-être révolue, d'un mystère. De « À la bonne franquette » à « Un ange passe », en passant par « Boire du petit lait », « Être de la jaquette flottante », « La tête dans le guidon », « Partir en sucette », « Sucrer les fraises »... En verrez-vous « trente-six chandelles » ou bien « des éléphants roses » ? Index. **N. V.**

À signaler :

- **DIRE, NE PAS DIRE. DU BON USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE, VOLUME 4**, par l'Académie française (Philippe Rey, 2017, 192 p., 12 €).
 - **30 DICTÉES ET JEUX POUR TESTER VOTRE ORTHOGRAPHE**, de Jean-Pierre Colignon (Ellipses, 2018, 224 p., 12 €).
 - **MANIFESTE POUR UN MONDE FRANCOPHONE. COMMENT CONSTRUIRE UN AVENIR NON STANDARDISÉ ?**, de Florian Hurard, préfaces de Dominique Hoppe, Zachary Richard, Ingo Kolboom (L'Harmattan, 2017, 142 p., 15,50 €).
- * * *
- **L'IMPERTINENCE DU MOT**, d'Hélène Tirole et Jean-Robert Léonidas, dessins de Jean-Louis Jacopin (Riveneuve, 2018, 130 p., 12 €).
 - **CRAPOUSSIN & NIGUEDOUILLE. LA BELLE HISTOIRE DES MOTS ENDORMIS**, de Laure de Chantal et Xavier Mauduit (Stock, 2017, 272 p., 19 €).
 - **MA LANGUE AU CHAT. TORTURES ET DÉLICES D'UN ANGLOPHONE À PARIS**, de Denis Hirson, préface de Nancy Huston (Points, « Le Goût des mots », 2017, 208 p., 6,90 €).
 - **LES MOTS DU BITUME. DE RABELAIS AUX RAPPEURS, PETIT DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DE LA RUE**, d'Aurore Vincenti, préface d'Alain Rey (Le Robert, 2017, 224 p., 12,90 €).
 - **BALADE LITTÉRAIRE PARMİ LES FIGURES DE STYLE**, de Jean-Loup Chiflet (Le Figaro littéraire, « Mots & Cætera », 2017, 136 p., 12,90 €).
 - **PIERRE QUI ROULE N'AMASSE PAS MOUSSE ET AUTRES PROVERBES ILLUSTRÉS PAR GRANDVILLE**, commentés par Alain Rey (BNF Éditions, 2017, 208 p., 19 €).
 - **200 DRÔLES DE MOTS QUI ONT CHANGÉ NOS VIES DEPUIS 50 ANS**, d'Alain Rey, préface d'Éric Fottorino (Le Robert, 2017, 464 p., 19 €).
 - **LA LANGUE FRANÇAISE ET LA LOI**, de Pascal Mbongo (Enrick B Éditions, 2017, 344 p., 22,95 €).
 - Aux Éditions Larousse, 2018, expliqués, commentés et complétés par Yves Cunow (8,99 €) :
 - **LE PREMIER RECUEIL DE MOTS CROISÉS, DIT L'ALBUM ÉLÉPHANT** (128 p.).
 - **MOTS CROISÉS DE TRISTAN BERNARD** (160 p.).



Vie

de l'association

Sommaire

Réunions à Paris	II	Solution de la page 32	VIII
Nouvelles des délégations	II	Solution des mots croisés	VIII
<i>In memoriam</i>	VI	Échos	IX
Tribune	VI	Bulletin d'adhésion	XII
DLF sur Facebook	VIII	Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan,
MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Pierre Edrom,
Hervé Lavenir de Buffon (†).

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Dominique Hoppe et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Christophe Faÿ.

Trésoriers adjoints : M^{mes} Françoise de Oliveira,
vice-présidente d'honneur, Corinne Mazzocchi-Mallarmé
et M. Franck Sudon.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps,
vice-président d'honneur.

Administrateurs : M^e Jean-Claude Amboise, M. Jean-Pierre Colignon, docteur François Delarue, MM. Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Réunions à Paris

Goûter d'automne

Pour élargir nos centres d'intérêt autour de la langue française, **Corinne Mallarmé** a eu l'idée d'organiser un goûter, le 14 novembre, avec l'architecte **Louis Bachoud**. En effet, elle avait été séduite par son ouvrage, *Histoire de pierres* (voir p. 61), récit enlevé et très documenté de la restauration du château de Droizy et particulièrement de son donjon du XIII^e siècle. Trente-deux personnes ont participé à ce nouveau rendez-vous amical et ont écouté avec un immense intérêt l'invité d'honneur conter l'histoire mouvementée de ce château et l'aventure de sa restauration. L'amour de la langue française permet de partager bien des passions. **G. M.-V.**

* * *

Déjeuner d'hiver

À quoi peut bien ressembler le plus jeune champion d'orthographe de la dernière dictée de Bernard Pivot ? C'est la question que se posaient les participants en venant rencontrer **Guillaume Terrien**, l'invité d'honneur de notre déjeuner du 11 janvier. Eh bien, c'est un jeune homme des plus dynamiques, professeur de grammaire et... d'orthographe à l'université de Grenoble, fondateur d'Orthodidacte.com, site internet professionnel de remise à niveau en orthographe et d'amélioration de la qualité de la langue française écrite, complété par la Certification Le Robert, seule certification globale en langue française. Nous publierons, dans le prochain numéro, le compte rendu de son allocution. **G. M.-V.**

Nouvelles des délégations

ALLIER

Du **président Frédéric Fossaert**, vice-président de l'Académie de Vichy, association qui se propose d'encourager les arts et les lettres sous toutes les formes et dans tous les domaines : « *Nous organisons un "été des poètes" le dernier samedi de juin. Il s'agit de la lecture de textes (vers et prose) par leurs auteurs. En français, comme il se doit...* »

BORDEAUX

La **présidente Anne-Marie Flamant-Ciron** nous écrit : « *Je peux vous faire part de notre déjeuner annuel le 25 janvier que nous avons fait à l'Automobile Club après une très intéressante conférence de M^{me} Brigitte Boudou sur l'écriture inclusive. Nous avons tous pris conscience de l'ineptie à laquelle nous étions conduits avec cette volonté débile et inutile de tout vouloir*

féminiser y compris dans les notes administratives. Nous reviendrons sur le sujet le 1^{er} mars avec les métiers et Jean Michel Lueza ».

BRUXELLES-EUROPE

De nouvelles publications sont en préparation. Le succès de la réunion sur l'intercompréhension de février (compte rendu en ligne) ouvre de belles perspectives. La page Facebook de la délégation (plus de 1 500 abonnés) se développe.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les réunions ont lieu, à 16 heures, à la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre à Reims (entrée libre).

– 14 avril : « Saint-Exupéry, écrivain par vocation et aviateur pour l'aventure », conférence du colonel (cr) Jean-Claude Salvinien.

– 26 mai : « Le défi de la lecture : les mécanismes complexes mis en jeu dans l'acquisition de la lecture », conférence de M^{me} Jeanne-Marie Urcun.

CHARENTE-MARITIME

Du président Christian Barbe : « *Le 13 janvier : galette des Rois et hommage à Jean d'Ormesson, mise en scène du début de Je dirai malgré tout que cette vie fut belle, par Claude Gangloff et Christian Barbe. Réflexion sur l'orthographe selon Jean d'O.*

Le 17 mars : matinée théâtrale avec saynètes de La Mérine Anastasie, œuvre en "patois" charentais du docteur Jean, par Martine et Jean-Pierre Chemaslé. Puis Dictée de printemps suivie de l'assemblée générale.

– 2 juin à 18 heures : conférence sur les poètes maudits, par Santiago Rodriguez, artiste passionné par la littérature française.

Les nourritures spirituelles et les nourritures terrestres vont de pair autour des échanges de lectures animés par Nelly Markovic.

Françoise Barbe n'est plus là pour organiser, corriger, classer. Claudine Renneteau prend la barre.

Merci à l'équipe du Relais du Bois Saint-Georges qui nous accueille toujours aussi gentiment, 132, Cours Genet, 17100 Saintes, 05 46 93 50 99.

Renseignements : Christian Barbe, DLF, 4, rue Chantoiseau, 17100 Saintes, 06 80 12 06 53 ou christian.barbe018@orange.fr. »

CHER

Le 27 janvier, à l'issue de l'assemblée générale de la délégation, le conseil d'administration a élu Alain Roblet, président, Jean-Pierre Rouard, vice-président, Patrick Breton, secrétaire, Philippe Leblond, trésorier, et Jack Becard, trésorier-adjoint. Treize actions ont été arrêtées pour l'année 2018.

Animations prévues dans les semaines et mois à venir :

– au cours de la Semaine de la langue française et de la Francophonie : Plumier d'argent ;

– en juin : pique-nique, remise des prix du Plumier d'argent et du concours de nouvelles DLF18®, animation avec une délégation d'enseignants moldaves en visite dans le Cher ;

- 14 juillet : animation culturelle ludique à Menetou-Salon.

FRANCHE-COMTÉ

De la secrétaire Nicole Eymin : « *Notre présidente, M^{me} Adgé, a été chargée de choisir le texte de la Dictée festive organisée chaque année par les clubs service de Besançon, au profit de l'association PARI, qui lutte contre l'illettrisme. Cette manifestation a eu lieu le mercredi 7 février.* »

Les membres de la délégation ont été reçus, le 27 février au Centre diocésain de Besançon, par M^{me} Baudoin. La conférencière a présenté la vie et l'œuvre de Pierre Pfister, dans la chapelle, peinte à la manière des catacombes, puis les moulages réalisés à Rome dans les années trente et exposés à la galerie Pfister. Les participants ont pu consulter l'ouvrage *Dans le secret des catacombes. À Besançon, Rome est partout.*

Vie de l'association

GARD

Du **président Alain Sulmon** : « La délégation poursuit son activité en continuant d'essayer d'accroître sa notoriété et le nombre de ses adhérents dans le département. Pour ce faire,



une banderole vient d'être confectionnée qui permettra à la délégation d'être présente visuellement à des manifestations publiques telles que des salons du livre, des expositions, des foires locales... »

HAUTE-NORMANDIE

Du **président Carl Edouin** : « Au Brin Zing, 32, rue Gaston-Folloppe à Bernay, le premier mercredi de chaque mois vers 19 h 30, je me joins à un cercle d'amateurs de poésie où chacun lit un texte. Faute de texte en vers, j'ai eu l'heureuse surprise d'obtenir sourires puis applaudissements en lisant un article de Philippe Le Pape « Les mots en famille », consacré au mot cap (numéro 263). À l'avenir, finies les fastidieuses et, hélas, souvent vaines recherches, Défense de la langue française m'assurera désormais le succès qui convient... »

HAUTES-PYRÉNÉES

Le **président André Jacob** nous écrit : « Les objectifs sont :

- Tirer les enseignements de notre première participation à la Semaine de la langue française, qui aura eu lieu du 17 au 25 mars, en collaboration avec La Nouvelle République des Hautes-Pyrénées.
- Recherche d'une bibliothèque à Tarbes, qui pourrait archiver tous les bulletins de DLF parus depuis son origine.
- Participation au prochain Forum des associations, qui devrait se tenir à Tarbes au mois de mai.
- Concrétisation d'au moins quatre nouvelles adhésions à notre délégation.
- Évaluation des chances de faire concourir un établissement scolaire au Plumier d'or 2019. »

LIBAN

Le **trésorier Robert Martin** nous signale :

« – En avril, visite d'un chai libanais dans la Bekaa.

– En mai, une pièce de théâtre : Leocadia, de Jean Anouilh, au théâtre Tournesol.

– En juin, promenade dans la vallée sainte de la Qadisha. »

LOIR-ET-CHER

Le conseil d'administration comprend huit membres, élus lors de l'assemblée générale, le 27 janvier : **Philippe Beaugé, Marie-France Castelain, Jean Clochard, Lise Decortiat, Florence Haack, Françoise Lecomte, Michel Pasquier** et **Claire Schwartz**.

Le bureau se compose ainsi : Jean Clochard, président ; Lise Decortiat, trésorière ; Claire Schwartz, secrétaire.

LOT

De la **présidente Sandrine Mage** : « Après le succès de la soirée ludique Francofolies grammaticales présentée à la médiathèque de Gramat le 30 novembre 2017 avec un tout nouveau programme, celle-ci a retenu l'attention et l'engouement de plusieurs associations culturelles et patrimoniales. Elle sera donc reconduite, avec des trames légèrement différentes, le 6 avril à 20 h 30, à la salle des fêtes de Loubressac en partenariat avec l'association Cap Loubressac et, le 13 avril à 20 h 30, à la salle du conseil de la mairie de Cornac, en partenariat avec l'association Les Amis de Cornac. Au menu, des jeux littéraires interactifs avec le public, ponctués de lectures de textes et de poésies, certaines à plusieurs voix, d'écrivains d'hier et d'aujourd'hui mais aussi d'auteurs locaux. »

LYON

Les trois prochaines réunions auront lieu au Centre culturel d'Écully, 21, avenue Édouard-Aynard :

– Mercredi 25 avril, à 15 heures (entrée libre) : conférence avec une vidéo-projection de **Monique Vergnieux-Sandieux** :

« Néfertiti et Akhenaton » suivie de petites explications sur les hiéroglyphes.

– Mercredi 16 mai, à 14 h 30 : dictée, élaborée par **Françoise Michel** et **Daniel Joly**. S'inscrire avant le 14 mai au 04 78 43 29 67 ou par courriel : ccclangue69130@gmail.com (participation : 2 € par personne).

– Mercredi 23 mai, à 15 heures : correction de la dictée et remise des prix.

– En juin : visite de l'église byzantine Saint-Irénée de Lyon par le **père Emmanuel**, le **diacre Michel** et **Nicole Lemoine**. Possibilité de déjeuner avant ou après la visite. Les personnes intéressées par cette activité pourront s'inscrire, avant le 25 mai, au 04 78 43 29 67 ou sur ccclangue69130@gmail.com.

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Par le truchement des actions nombreuses et argumentées de **M. Claude Chapotot**, la délégation poursuit ses actions de sensibilisation relative à la qualité et à l'emploi de la langue française dans la presse écrite.

Le **président Marc Favre d'Échallens** participe régulièrement à l'émission mensuelle de **Michel Mourlet**, administrateur de DLF, « Français, mon beau souci », sur les ondes de Radio Courtoisie, pour faire connaître les activités et les actions de DLF, et inviter les auditeurs à agir pour la défense et l'illustration de la langue française.

PAYS DE SAVOIE

Du **secrétaire Lucien Berthet** : « Le bureau et le CA de la délégation, réunis le 3 février à Faverges (Haute-Savoie), a arrêté ses actions prioritaires à court et moyen terme :

– Recours en appel contre le jugement du tribunal administratif de Grenoble rejetant notre recours contre le conseil départemental 74 pour non-

respect des articles 14 et 15 de la loi Toubon (conditions d'octroi de subventions aux associations au regard des obligations découlant de ladite loi). Il était conditionné par l'aide financière du bureau national de DLF ; nous en avons beaucoup apprécié la confirmation...

– Recours gracieux contre l'office de tourisme intercommunal de la région d'Annecy, son appellation "In Annecy mountains" et toute sa communication très largement anglicisée.

– Recours gracieux contre l'office de tourisme de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget et le financement reconduit en 2018 des manifestations sportives "Be Fit" et "Be Run".

– Continuation des démarches auprès des DDPP (Directions départementales de la protection des populations) ou DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) contre la déferlante de slogans et annonces publicitaires en anglais sans traduction (réponses très différentes selon les départements...). »

TOURAINES

Le **président Philippe Le Pape** annonce le programme :

« – Samedi 7 avril : 14^e dictée ludique de **Jean-Pierre Colignon**, à la Direction diocésaine de l'enseignement catholique, 33, rue Blaise-Pascal à Tours. Renseignements et inscriptions au 06 85 17 75 35 et sur tourainedlf@gmail.com.

– Samedi 14 avril : assemblée générale de la délégation tourangelle à la DDEC, suivie d'une conférence à 17 h 30 sur "La Marine au féminin" par **M^{me} Chantal Desbordes**, première femme contre-amiral.

Il n'y aura pas cette année de Chapiteau du livre. À la suite du refus du maire de Saint-Cyr-sur-Loire de maintenir la manifestation durant trois jours, l'association s'est dissoute. »

* * * * *

In memoriam

Hervé Lavenir de Buffon, économiste et haut fonctionnaire international, vient de nous quitter. Né à Chaumont (Haute-Marne) en 1930, il fit ses études de lettres à la Sorbonne et à l'Université Frédéric-Guillaume de Bonn avant d'intégrer l'École nationale d'administration.

Il participa à de très nombreuses missions économiques en Europe, en Afrique du Nord et en Amérique pour le Conseil de l'Europe (1954-56) et la présidence du Conseil (1956-1958) puis auprès du Premier ministre (1958-60). Il rejoint en 1961 la Commission de la communauté économique européenne. Il eut ensuite de nombreux mandats d'administrateur de société et de responsable d'organisations internationales, dont plusieurs associations pour la promotion du français, notamment en Europe et fut administrateur de Défense de la langue française de 1999 à 2015.

Nous adressons à sa famille nos très sincères condoléances. G. M.-V.

Tribune

Gilles Fau, rédacteur de la rubrique « Mots en péril », recherche des citations d'auteurs concernant les mots : *mogigraphie* (crampe de l'écrivain) et *glossographe* (grammairien qui s'occupe surtout de recueillir les mots anciens ou obscurs).

Contact : gillesfau2@orange.fr.

Défendre la langue française pour ne pas disparaître

La reconquête est une noble démarche, bien que la vie nous apprenne à nos dépens qu'il est toujours ardu de reconquérir ce que l'on a perdu, en l'occurrence par négligence et indiscipline. Une fissure insidieuse est en train de se développer, génératrice d'un désordre de grande ampleur, en observant la désagrégation et la relégation de la langue française. À la mesure où vont les choses, il est à craindre que d'ici à quelques courtes décennies il ne s'agisse d'une

véritable déroute, caractérisée aussi bien par une altération progressive que par une désuétude humiliante.

Comment être respecté, traité sur un même pied d'égalité, équilibrer les rapports de force, si devant les grandes organisations et instances internationales nous subissons le monopole du langage. Au lieu d'être vigilants à cet égard, des esprits distingués, avides d'un prétentieux langage séducteur, favorisent la pénétration et la consécration d'expressions bâtardes attractives, propres à dénaturer la langue ; alors qu'il existe un mot français pour exprimer chaque chose contrairement à ce que certains professionnels de la parole s'imaginent. Le fait de truffer son propos de mots anglais ne signifie pas pour autant que l'on soit moderne (*new-look*) mais révèle plutôt un manque de personnalité préjudiciable.

Le français jouit d'un prestige grâce à la richesse et à la qualité de son vocabulaire,

apte à favoriser aussi bien la communication poétique des sensibilités que la rencontre des intelligences dans tous les domaines. Nous sommes loin du temps où nos grands écrivains et penseurs recevaient des appels pressants hors de nos frontières pour dispenser une éducation privilégiée. Le relâchement actuel est signe d'un processus de déclin. Aussi est-il impérieux que nous réagissions vigoureusement en veillant attentivement à l'évolution de la langue française et de son usage. L'âme d'un peuple vit dans sa langue a dit Goethe. C'est donc notre identité qui est en jeu : réveillons les consciences. Un défi à relever. Défendre la langue, c'est affirmer une autorité. La perdre, c'est nous amputer d'une partie de nous-mêmes.

Robert Plaquevent (Enghien-les-Bains)

Je suis très surpris de cette polémique à propos de l'écriture inclusive, surtout quand certains disent que l'Académie française n'a pas à décider ce qui est bon ou non pour la langue française. En fait ce qui est exact, c'est que personne ne peut s'arroger le droit de décider en la matière. L'Académie française, quand elle a été créée par Richelieu, n'a pas reçu ce droit de décision. La décision de ce qui fait partie de notre langue ou non appartient au peuple français. Autrement dit, c'est l'usage que l'Académie a simplement pour rôle de codifier. Personne, qu'il s'agisse du Gouvernement, d'un groupe de professeurs, d'intellectuels auto-proclamés, d'un parti politique ou de certains médias, n'a le droit de décision, qui appartient au peuple seul.

Si un jour se répand majoritairement l'usage de cette pratique que certains prônent, l'Académie le reconnaîtra.

En conséquence, et en attendant, toute décision autoritaire sur ce sujet est sans valeur, car elle usurpe un pouvoir qui appartient à ceux qui parlent le français. La

question pourrait sans doute être de savoir s'il faut inclure tous les francophones, ou simplement les Français quand on veut codifier les usages de notre langue. En effet, le français n'appartient pas uniquement à nos concitoyens. Raison de plus pour dire que toute autorité qui veut s'arroger un droit, qui n'appartient qu'au peuple (ou aux peuples), commet un viol de souveraineté.

Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy

(courriel)

Clavier AZERTY

Il paraît que le seul mot français qui comporte un accent grave sur un *u* est le relatif ou adverbe *où*. Et pourtant le clavier de nos machines comporte une touche avec ce *u* accentué. Pourquoi n'y a-t-il pas de touches permettant d'écrire *Œ* ou *Æ* (*œ* – *æ*) ? D'où vient cette particularité de l'écriture et pourquoi cette négligence des concepteurs de machines ?

Robert Tabaraud (Saint-Yriex-la-Perche)

Depuis longtemps, il existe des auberges de jeunesse. La ville de Lyon vient d'ouvrir plusieurs de ces établissements, sous le nom de « Hostel », terme anglais. Une grande structure commerciale déjà ancienne, connue sous le nom de « Centre commercial de la Part-Dieu » s'appelle soudain « *Centre de shopping de la Part-Dieu* ». Il me semble que ce nom est impropre, car je crois que *faire du shopping* signifie « effectuer des emplettes ». Or, il n'y a pas que des boutiques, mais des restaurants, des cinémas, une salle de sports, des plates-formes internet... Une enseigne de supermarché vient de m'envoyer un message qui m'annonce « *Je shoppe!* » De pire en pire. En outre, Lyon est championne dans la course au jargon états-unien : « *Lyon city card* » ; « *Lyon city boat* » ; « *Lyon city trek* » ; « *Lyon free bike* » ; « *addicted to Lyon* »...

Yvonne Excoffon (courriel)

Vie de l'association

Messieurs, Mesdames,

Les membres de la Queen's English Society désirent vous témoigner leur soutien dans la lutte que vous menez contre les changements linguistiques proposés pour soi-disant équilibrer, au niveau des genres, les marques du masculin et du féminin.

Nous espérons que vous réussirez à préserver la beauté de votre langue, que nous admirons tant.

Bernard Lamb

Président, au nom de tous les membres du comité exécutif de la Queen's English Society.

bernardlamb@btinternet.com.

DLF sur Facebook

DLF a désormais sa page Facebook : www.facebook.com/DLF.internationale/.

Vous y trouverez les nouvelles des délégations qui souhaiteront publier sur cette page, l'actualité de la langue française, des liens vers des articles...

N'hésitez pas à envoyer des informations, et à nous aider à faire de cette page un lieu – virtuel – de partage et de transmission de notre amour du français !

Solution de la page 32

1. Jean se disait perdu : Paul lui avait pris sa boussole.
2. Jean se disait : « Perdu ! ». (Paul lui avait pris sa boussole.)
3. Jean se disait perdu ; Paul, lui, avait pris sa boussole.

Solution des mots croisés

du numéro 266, page 34.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	R	O	S	S	I	G	N	O	L	S
2	O	U	T	A	R	D	E	S		A
3	U	R	A	N	I	E		T	R	I
4	G	A	R	S			S	I	O	N
5	E	L		O	I	N	T	E	S	
6	G		A	N	N	I	E		S	I
7	O	L		N	U	A		D	E	O
8	R	E	N	E		T	A	U		N
9	G	A	N	T	I	E	R	E	S	
10	E	R	E	S	I	P	E	L	E	S

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **Edmond Rostand**, *L'homme qui voulait bien faire* (Éditions de L'Observatoire, 2018, 240 p., 19 €), dernier ouvrage de **François Taillandier**, a fait l'objet, entre autres, de l'émission de **Jean Lebrun**, *La Marche de l'Histoire*, sur France Inter (8 février).

– **Bernard Leconte** *La mort passe* (Les Impliqués Éditeur, 2017, 230 p., 21 €). « *La mort passe [...] tout près des héros [...]. Trois récits vifs, où se marient avec bonheur drôlerie, cocasserie et chagrin* ».

– **Giovanni Dotoli** annonce son livre *Sur l'origine du langage et des langues* (Hermann, 2018, 370 p., 32 €) et rappelle la publication de *Mon rêve à Cordoue*, avec *Un Hommage à Grenade* (L'Harmattan, 2017, 172 p., 18 €).

– **Jean-Charles Forestier**, aura lieu au centre culturel Le Phare de Saint-Coulomb, le 24 mars à 15 heures.

– Dans son *Bulletin des amis d'europoésie*, **Joël Conte** publie le règlement du concours Europoésie-Unicef

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

2018, le palmarès du concours 2017, les rendez-vous amicaux, etc.

– **Christian Massé** participera, le 26 mai, aux Rencontres littéraires du Saint-Germain.

– La dictée annuelle de **Pascal Mignerey**, le 9 juin, à l'hôtel de ville de Versailles, servira au financement d'un centre Alzheimer dans cette ville. Inscriptions : dictée-versailles.fr.

– **Jean-Charles Dorge**, président de la SAPF (Société des auteurs et poètes de la francophonie), annonce le concours de poésie de cette association, auquel il faut s'inscrire avant le 30 juin.

– **Alain Ripaux**, nouvel adhérent, nous signale ses six ouvrages, dont *Le Québec, une Amérique française* (Éd. Visualia, 112 p., 20 € + 5 € de frais de port). Courriel : alain.ripaux@laposte.net.

– **Marcel Girardin** a écrit à France Inter, pour critiquer la chronique de **Dominique Seux** se réjouissant de la « banalisation de l'anglais au plus haut sommet de l'État » et pour regretter que cette radio encourage les chansons anglophones.

– **Achour Boufetta** publie sur sa page Facebook un plaidoyer en faveur de « *la dictée indispensable pour la maîtrise de la langue* ».

– **Carl Edouin** recommande la rencontre Vivre Livres à Figeac, du 10 au 13 mai.

– Outre la Dictée de Tours, le 7 avril (voir p. V), **Jean-Pierre Colignon** préparera la « Grande Dictée du Patrimoine », qui aura lieu, le 19 mai, à Piriac-sur-Mer (Loire-Atlantique).

– **Carl Edouin** recommande la rencontre Vivre Livres à Figeac, du 10 au 13 mai.

– Outre la Dictée de Tours, le 7 avril (voir p. V), **Jean-Pierre Colignon** préparera la « Grande Dictée du Patrimoine », qui aura lieu, le 19 mai, à Piriac-sur-Mer (Loire-Atlantique).

– **Le Point** (14 décembre) : dans « Et ainsi trépassa le passé simple », **Émilie Trévert** s'inquiète : « *Loin d'être une querelle de linguistes, la disparition de ce temps aurait pour conséquence [...] la perte d'une nuance de l'esprit [...], la capacité de mettre au point sa propre pensée.* »

MÉDIAS

– **Le Dauphiné libéré** (7 janvier), **Marcel Girardin** demande « *aux médias audiovisuels d'arrêter dans leur tentative d'effacement de la langue française* ».

– **Le Figaro** (13-14 janvier) : le président de la République lance, au cours de ce trimestre, un plan pour la

Vie de l'association

promotion de la langue française. Il « *a demandé à Leïla Slimani de plaider pour l'usage du français sous toutes ses formes* ». Elle est sa représentante personnelle pour la francophonie.

– **Chante France** (90,9 FM) diffuse 100 % de chansons en français. On peut écouter aussi **M Radio**.

– **Le Monde** (26 janvier) : **Michel Guerrin** note qu'**Emmanuel Macron** exalte la francophonie, vante le français, mais n'a pas « créé un ministère, seulement une *madame francophonie* ».

– **Le Figaro** (22-28 janvier) sous le titre « Francophonie : des paroles et des actes », **Marie-Estelle Pech** se demande « *comment dépoussiérer l'image de la Francophonie, tant en France qu'à l'étranger ?* ».

– **Le Figaro** (2 février) : **Bertrand de Saint-Vincent** nous dit que « *la Francophonie doit renouer avec la clarté* ». Pour son avenir, il faut « *des troupes unies, des moyens restaurés, un général en chef audacieux...* »

– **The Economist** (5 février), hebdomadaire très britannique, vient de publier un dossier recommandant aux locuteurs anglophones d'oublier le chinois ou l'hindi et d'apprendre le français, véritable langue internationale !

– **France 3** (13 février) : **Jean Pruvost** a été reçu par **Vincent Ferniot** pour parler des mots de Meaux.

– **La Croix** (14 février), **Marie Verdier** propose de « *donner un souffle au français dans le monde* » et rappelle le mot de la blogueuse ivoirienne **Edith Yah Brou** : « *La Francophonie, je la trouve aphone.* »

– Dans **Le Figaro littéraire** du 16 février, **Alice Develey** analyse *Les Figures de style*, de **Patrick Bacry** (Belin, 478 p., 11,90 €), qui tend à montrer avec pédagogie tout l'intérêt des anaphores, litotes et autres antithèses.

– **Politis** en kiosque ou sur internet (15 février) consacre un dossier à l'avenir de la francophonie, avec la participation de Bernard Cerquiglini et Achille Mbemba.

FÉLICITATIONS

– **Axel Maugey** a reçu, décerné par l'Académie des sciences d'outre-mer, le prix de la Renaissance française 2017 pour **Le Succès de la Francophonie au XXI^e siècle** (Éditions Unicité, 2017, 238 p., 18 €). Nous en reparlerons.

– **Marcienne Martin**, chercheuse associée, traduit un nouvel ouvrage, pour les Éditions Cambridge. Elle y a

intégré le comité consultatif en linguistique computationnelle.

ON NOUS CITE

– La belle revue trimestrielle **Art et poésie de Touraine** (n° 230) : **Guy Péricart** cite DLF, dans son article « Retour du Québec ».

– **Liaisons**, revue de l'AFAL (Association francophone d'amitié et de liaison) a reproduit la couverture du numéro 266 de **DLF**, pour illustrer l'article de **Jean-Claude Amboise** sur les entretiens francophones de Valois.

– Sur Amazon ! Trouvé par **Roland Renaud-Boué** le numéro 183 de notre revue (janvier 1997) à un prix défiant toute concurrence (18,95 €).

– Dans son nouvel ouvrage, **30 Dictées et Jeux pour tester votre orthographe** (voir p. 66), **Jean-Pierre Colignon** précise qu'il est membre du conseil d'administration de DLF.

AUTRES PUBLICATIONS

– **Francophonie vivante** (2017, n° 2, « Des lieux à vivre ») annonce et analyse *Le Petit Larousse illustré*, et commémore la naissance de Pierre Larousse, qui fut d'abord instituteur.

Corinne Mallarmé

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

M. Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet.
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholz, Simon Berenholz,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la
Francophonie ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et
metteur en scène ; Bruno Delmas, président honoraire de
l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi,
sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ;
André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste
et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la
Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre,
sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz
Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M. René Goyer, président ;
M^{me} Véronique Likforman,
secrétaire générale.

Champagne-Ardenne :

M. Bernard Boller, président ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin, secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président ;
M. Denis Rothé, secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Liban :

M. Samir Baz, président ;
M. Marcel Laugel,
vice-président.

Loir-et-Cher :

M. Jean Clochard, président ;
M^{me} Claire Schwartz,
secrétaire.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Nièvre :

M^{me} Janine Bernadat,
présidente ;
M^{me} Yvette Naga,
présidente adjointe.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

D^r Bruno Sesboüé,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Les Cribleuses de blé*, de Courbet (musée d'arts de Nantes).

Citation de la couverture : Atiq Rahimi, romancier et réalisateur de double nationalité afghane et française (voir p. 11).

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel et Claude Wallaert.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à l'Association :
Vous avez connu Défense de la langue française par :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	40*	45
Cotisation couple avec abonnement	45*	50
Cotisation sans abonnement	30*	30
Abonnement seul	35	40
Étudiant (moins de 25 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	65	

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).



PROCHAINES RÉUNIONS

Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu : samedi 24 mars 2018

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 24 mars, à 9 h 30, à l'École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, au palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e (prix : 52 €).

Ce déjeuner est organisé en l'honneur de Bernard de La Villardière, journaliste à M6, lauréat du prix Richelieu 2018, qui sera présenté par notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française.

Renseignements pages VIII et IX du précédent numéro (266).

Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

Déjeuner musical : jeudi 7 juin 2018

Notre déjeuner des beaux jours aura lieu le 7 juin, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix 38 €).

Notre invité d'honneur sera Jean Pruvost, écrivain et guitariste.

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer votre inscription et votre chèque en même temps.)



OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **40 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XII** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

